

La lutte contre  
**l'illettrisme**  
en **actions**



## Synthèse des 25 kits du praticien

**Des réponses concrètes aux questions que se posent  
décideurs et intervenants pour prévenir  
et lutter contre l'illettrisme**



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
Fonds social européen

**Agence nationale de lutte contre l'illettrisme**

1, place de l'école – BP 7082 – 69348 Lyon cedex 07 – tel : 04 37 37 16 80 – fax : 04 37 37 16 81 – site internet : [anlci.gov.fr](http://anlci.gov.fr)

Les 25 kits du praticien produits dans le cadre du Forum des Pratiques de l'ANLCI dans les trois domaines : prévention, insertion et évolution professionnelle sont disponibles dans leur intégralité sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)

Afin de vous permettre en quelques instants d'avoir un aperçu rapide de leur contenu, nous vous en proposons la synthèse.

## PREVENTION

### Prévenir pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance

On ne peut parler aujourd'hui de prévention de l'illettrisme, sans aborder, sans s'intéresser à des actions, nombreuses, qui concernent les enfants parfois très jeunes. Mais on ne peut bien en parler et agir efficacement sans associer à ces enfants, quel que soit leur âge, leur famille et tous ceux, professionnels ou bénévoles, qui les entourent.

Ainsi, les kits proposés sur la thématique Prévention sont tous tournés vers le même enjeu : **l'accès à la culture écrite et la réussite scolaire des enfants.**

Les actions étudiées concernent tout particulièrement les enfants dits « fragiles » parce que leur environnement familial n'est pas outillé pour les accompagner dans leur scolarité et les soutenir dans leurs apprentissages.

Pour tous les enfants, mais encore plus pour les plus fragiles, il est important d'agir AVANT que les difficultés ne surviennent ou EN RÉACTION à l'apparition des premiers signes de fragilité.

Dans la plupart des cas, les difficultés en lecture prennent racine dès le plus jeune âge. Il s'agit donc d'agir très tôt pour que le plus grand nombre possible d'enfants soit à l'aise avec la lecture. Ce processus d'anticipation et de vigilance est le moteur des démarches de prévention.

#### Des réponses concrètes dans les kits du praticien consacrés à la prévention de l'illettrisme :

Trois kits du praticien mettent l'accent sur les pratiques qui mobilisent les parents : Il s'agit des kits réalisés dans les régions **Bourgogne, Centre et Mayotte.**

Un kit, celui de la région **Ile-de France**, est tourné vers les actions autour du livre et de la lecture pour les bébés et les enfants jusqu'à 11 ans.

Un kit, celui de **Haute Normandie**, s'intéresse aux dynamiques culturelles en milieu rural.

Le kit réalisé par les praticiens de la **Réunion** s'appuie sur les pratiques des centres académiques de lecture et d'écriture (CALÉ), destinés aux élèves de 5 à 18 ans, élèves du deuxième et troisième cycle de l'école élémentaire, des collèges et des lycées professionnels qui ont des difficultés en lecture.

**« Actions éducatives, culturelles et sociales à destination des familles pour faciliter l'accompagnement des enfants »**

**Les actions étudiées**

Ces actions visent à renforcer la capacité des parents à s'investir dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants. Elles s'adressent prioritairement à des parents qui rencontrent eux-mêmes des difficultés face aux savoirs de base et qui sont éloignés de la culture scolaire.

Trois actions présentent un volet de formation des parents fortement articulé avec le champ éducatif et la scolarité. Des temps de médiation/accompagnement vers les acteurs institutionnels y sont mis en place sous des formes diverses. Une modalité spécifique : « chercheur collectif » est développée dans une action. Ces actions impliquent et associent des parents et dans certains cas leurs enfants, sur des temps disjoints ou partagés. Une quatrième action est centrée sur la médiation sociale pour aller vers des parents très isolés.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

L'analyse des actions met en évidence des éléments structurants. Les membres de l'atelier régional soulignent des points de vigilance, formulent des conditions de réussite et identifient les effets produits.

Cette analyse porte principalement sur quatre points :

- L'adhésion des parents, comment l'obtenir ?
- Les démarches pour un partenariat durable
- Les pratiques pour restaurer la confiance des parents, les aider à développer de nouvelles pratiques éducatives et à enrichir leurs compétences
- L'action des professionnels et des bénévoles : postures, gestes professionnels, compétences, formation.

Un regard original est porté sur la manière de nouer des alliances durables avec les parents. Cet objectif est présent tout au long de la démarche.

**Les 4 actions mises en œuvre :**

**PLATE-FORME ALECTA (Apprendre à lire, écrire, calculer à tout Age) dans la Nièvre**

**« Actions éducatives familiales »**, Château Chinon et Lormes

Cette action s'inscrit dans l'expérimentation « *Actions éducatives familiales* ».

Elle est précédée d'une préparation amont : identification et mobilisation des parents en situation de difficulté avec les savoirs de base en collaboration étroite avec les enseignants, avec les acteurs de dispositifs périscolaires et les travailleurs sociaux ; identification et rencontre individuelle des parents en particulier au moment des inscriptions, changements de cycle ou autres rencontres instituées par l'école. Cette action articule deux modalités : un groupe « chercheur collectif » et des ateliers de formation de base.

Le groupe « chercheur collectif » autour de l'école et du rapport au savoir permet de réfléchir, échanger, débattre, faire des propositions, avancer, changer de regard sur l'école, la difficulté scolaire, l'envie d'apprendre (avec les parents).

Les ateliers de formation sont là pour redonner le goût d'apprendre, permettant aux parents de (ré) apprendre certains savoirs ou savoir-faire, changer leur rapport au savoir.

En parallèle, un journal de bord est tenu par les acteurs (mémoire/analyse).

## **LUTILEA (Lutte contre l'illettrisme, l'exclusion et l'alphabétisme) de Saône-et-Loire**

« **Ecole et parents non francophones** », Montceau-les-Mines

Cette action concerne prioritairement des parents qui rencontrent eux-mêmes des difficultés face aux savoirs de base. Des temps d'animation autour de livres et de jeux sont proposés aux jeunes enfants pendant que les mamans se forment.

Les séances hebdomadaires de développement des compétences langagières, encadrées par une enseignante spécialisée en FLE, s'appuient sur des situations liées au suivi scolaire et à la communication avec le milieu scolaire. Les séances avec les enfants se déroulent de 17H à 18H dans une salle de classe, elles sont encadrées par une institutrice bénévole.

## **UDAF (Union départementale des associations familiales) de l'Yonne, Plate-forme linguistique CLEF**

« **Accompagnement à la scolarité pour les parents** », Auxerre

Cette action concerne prioritairement des parents qui rencontrent eux-mêmes des difficultés face aux savoirs de base. Deux séances par semaine, l'une sur l'accompagnement à la scolarité, l'autre sur les savoirs de base.

La séance dédiée à l'accompagnement à la scolarité est animée par un organisme de formation, financé dans le cadre du programme de réussite éducative. La séance d'apprentissage des savoirs de base est animée par un bénévole de la plateforme linguistique.

## **SERVICE DE MÉDIATION SOCIALE DE LA VILLE DE LONGVIC**

« **Médiation sociale** », Longvic

Le service de médiation est né de la volonté de rompre avec la logique de permanence et d'équipement et de travailler sur la relation de proximité et de travail en réseau. Il permet d'aller au devant de parents très éloignés de l'école et des équipements sociaux.

**Kit Bourgogne téléchargeable**  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



**« Mise en œuvre des pratiques culturelles destinées notamment aux familles des gens du voyage dans le cadre des programmes familiaux »**

**Les actions étudiées**

Ces actions mettent en place des dispositifs permettant aux enfants et aux adultes de se réconcilier ou de se familiariser avec l'écrit. Les publics visés sont surtout d'origine modeste (culturellement et socialement) ainsi que des gens du voyage. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des programmes familiaux et sont axées sur l'apport des pratiques culturelles.

Leur objectif principal est de répondre aux demandes des personnes et d'emmener ces dernières vers des contrées culturelles parfois inconnues. En fait il s'agit d'ouvrir chacun à des cultures différentes (la sienne et celles des autres), de mieux affirmer une intégration scolaire (notamment pour les enfants des gens du voyage) et de conforter les parents dans leur rôle d'« éveilleur » face à leurs enfants.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

Les travaux de l'atelier régional ont permis d'analyser ces actions et de dégager des éléments structurants concernant :

- L'identification des besoins des personnes à satisfaire en mobilisant tout particulièrement quatre pratiques professionnelles : l'interrogation de ses représentations, l'analyse de ses attitudes en situation d'écoute, la recherche de congruence entre ce qu'on dit et ce qu'on montre, le travail sur sa posture de professionnel
- La prise en compte du contexte et du facteur temporel
- Les freins et les leviers du partenariat
- Les démarches pédagogiques (avec une interpellation sur la place de l'oral)
- Les compétences techniques et pédagogiques des acteurs
- La communication (en amont et en aval) autour de l'action et ses objectifs
- L'impact des actions (effets directs, effets induits)

Une question est présente tout au long du kit : comment impulser des démarches pédagogiques qui répondent réellement aux attentes et besoins des publics (adultes, enfants) sans que les professionnels ne soient trop directifs et finalement n'imposent à tous leur vision ?

**Les 5 actions mises en œuvre :**

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU LOIRET**

**« Le livre, un lien patrimonial entre générations dans une école en zone prioritaire ».**

**École primaire, Zone d'éducation Prioritaire (ZEP), Orléans.**

Des élèves de cycle 3 et leurs parents se confrontent à l'élaboration d'un livre, de la fabrication du papier à son édition. Des ateliers permanents sont menés en parallèle sur le temps scolaire pour les enfants et les samedis matins d'école pour les parents : parole-écriture / informatique, auxquels se greffent des ateliers qui contribuent à la production de l'ouvrage ; fabrication de papier, atelier typographie, calligraphie et des activités complémentaires; des visites (Palais de la Découverte à Paris, Futuroscope) et des manifestations (expositions, écoute de lecture, spectacle musical des élèves, rencontre avec les partenaires européens).

Le pari, posé d'emblée, est la réussite du projet d'apprentissage pour les élèves par l'implication visible et lisible des parents. Des inducteurs sont proposés (objets, photos dans le quartier), ils permettent de déclencher la parole et de transmettre des savoirs patrimoniaux que les enfants ne connaissent pas. Le recueil des paroles fait l'objet d'une écriture puis d'une publication à destination des élèves et parents de l'école. La dimension européenne va permettre aux parents, lors d'échanges, d'expliquer leur engagement ainsi que les savoirs mobilisés et acquis dans le cadre du projet.

## **CENTRE RESSOURCES ILLETRISME ET ANALPHABETISME – LOIR ET CHER (CIA 41)**

« **Prix Parents, Graine de Lecteur** », Centres Sociaux, Associations de quartier et Organismes de formation, Blois.

Une centaine de parents et leurs enfants de 0 à 6 ans sont mobilisés chaque année par les associations de quartier, les écoles et les crèches. Cette action se déroule en partenariat et s'inscrit dans le cadre du salon Graine de Lecteur qui est un moment fort autour du livre pendant 15 jours. Le but est de sensibiliser les enfants, mais aussi de faire le lien avec les parents et ainsi, de travailler sur la maîtrise des savoirs de base dans un contexte familial. L'action « graine de lecteur » est intéressante car des familles d'horizons très variés participent et développent une attitude "critique" vis-à-vis du livre, changeant ainsi de regard et de place par rapport à l'écrit.

Chaque année les professionnels / partenaires et organisateurs du salon Graine de lecteur associés à l'action choisissent un thème puis présélectionnent des livres pour les 0-6 ans édités depuis moins de 2 ans. Il s'agit d'une présélection d'une quinzaine de livres pour chaque tranche d'âge. A l'issue de ce choix, un groupe de parents volontaires est invité par les partenaires (directrices de crèches, d'écoles et formatrices en langue française) pour sélectionner les albums qui seront proposés pour le prix parents. Ils choisissent 3 albums pour les 0-3 ans et 3 pour les 3-6 ans. Ces rencontres se déroulent dans le courant du mois de juin. Ces ouvrages sont ensuite achetés par les structures qui participent à l'action, un guide de sélection est élaboré.

A partir du mois de septembre et jusqu'en décembre les parents qui souhaitent participer, lisent et choisissent avec leurs enfants l'album qu'ils ont préféré, que ce soit au niveau des dessins, de l'histoire ou des personnages. Ils reportent ensuite leur choix sur le guide qui doit être remis au centre ressources illettrisme (CIA) afin que ce dernier comptabilise le nombre de voix obtenues par chaque ouvrage.

Les 2 livres choisis (un par tranche d'âge) sont ensuite présentés à l'issue d'un spectacle dans le cadre du Salon Graine de lecteur.

Les parents qui ont participé au prix parents sont prioritaires pour le spectacle "jeune public" auquel sont conviées les familles.

En général les parents attendent la remise du prix avec impatience car ils se sentent reconnus lorsqu'ils découvrent que le livre qu'ils ont choisi a été primé.

## **CENTRE RESSOURCES ILLETRISME ET ANALPHABETISME - EURE ET LOIR (CIA 28)**

« **Espaces, mémoires des Roms : Quand des médiations artistiques permettent la rencontre d'une culture orale et de l'écrit** ». Collège Louis Armand, terrain des gens de voyage, locaux de l'association « femmes d'ici et d'ailleurs », Dreux.

Cette action concerne des collégiens du RAR (Réseau Ambition Réussite) de Dreux et leurs familles.

Il s'agit de produire un « objet artistique » commun au travers d'un projet culturel associant, dans sa réalisation, l'ensemble de la famille. Cette production prend en compte dans ses modalités de réalisation la problématique du passage de la langue orale à langue écrite. Pour mener à bien le projet et lui donner du sens, les intervenants s'appuient sur le vécu quotidien des familles et leur histoire.

Plusieurs composantes : un atelier photographique pour les adolescents et les adultes, un atelier de formation de base, la réalisation d'un ouvrage incluant des travaux photographiques et des textes des participants, la réalisation d'une exposition itinérante accompagnée de lectures publiques de textes sur la vie des gens du voyage.

## **ASSOCIATION LIVRE PASSERELLE**

« Animation lecture-jeu familial en milieu rural », Ecole primaire, Villiers-au-Boin

L'animation lecture-jeu a lieu une fois par mois dans les locaux de l'école de la commune, le mercredi après-midi durant deux heures. Elle mobilise une trentaine d'enfants (tous âges) accompagnée d'un ou plusieurs adultes (mère, père, grand frère ou grande sœur, grands-parents, voisins, nourrices, etc.)

Deux animateurs, avec valises de livres et de jeux consciencieusement constituées, investissent l'école et créent un espace d'animation où enfants et parents pourront prendre le temps, ou non, d'écouter et/ou de raconter une histoire, de découvrir des jeux et de jouer ensemble.

Ce type d'action culturelle familiale, construite en complémentarité avec l'école, a un effet positif tant sur les représentations des parents vis à vis de l'école que sur celles des enseignants vis-à-vis des familles, et pallie ainsi le manque de relations école / famille.

## **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE : ACTION POUR LES GENS DU VOYAGE**

« Quand l'oral rencontre l'écrit », terrain des gens du voyage, Orléans

Cette action mobilise des enfants de 5 à 16 ans ainsi que des familles.

Avec l'aide d'intervenants, l'objectif est de créer un livre album de 32 pages avec un support film d'animation à destination des enfants scolarisés en maternelle.

Des ateliers d'écriture sont mis en place pour construire ce projet ainsi que des ateliers de dessins afin de réaliser les illustrations de l'album.

Le projet vise en amont l'élaboration d'un cadre qui permet de travailler sur l'appétence, sur le désir et sur la dynamique collective pour aboutir sur l'intérêt et la nécessité de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le cœur du projet prend appui sur les capacités expressives et créatives des enfants et des parents et non sur leurs difficultés. Il favorise les relations entre les différents publics (Gens du Voyage et sédentaires), les différentes tranches d'âge (petite enfance, adolescence et adulte) et des domaines divers (artistique, éducatif et social).

*Kit Centre téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



## « Formation des parents pour l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants »

### Le dispositif étudié : l'École des parents.

Les actions présentées dans ce kit sont réalisées dans le cadre du dispositif "École des parents". Ce dispositif a été créé à Mayotte en 2004 par la DTEFP (Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) en partenariat avec le GRETA. Il répond à une forte demande d'apprentissage de la langue française de la part de la population adulte sans statuts et à la nécessité d'accompagner la croissance des activités socio-économiques. Ce dispositif est devenu depuis 2008 une opération territoriale de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme. Il participe à l'expérimentation « Actions Éducatives Familiales ».

### Les repères pour la réflexion et l'action

Dans la première partie du kit, on découvre "l'école des parents", ses caractéristiques, la complexité du contexte local, les contraintes et les effets. Les apports de "l'école des parents" sur une partie importante de la population mahoraise sont mis en évidence.

Dans la deuxième partie, quatre actions représentatives de ce qui se fait à Mayotte sont étudiées:

- La communication orale, avec un exemple à l'hôpital.
- L'apprentissage par situation-problème, avec un exemple à la Poste.
- Le livre-plaisir : source d'apprentissage, avec un exemple de sortie au Point Information Jeunesse.
- Le rôle des partenaires, avec des exemples de rencontres partenariales.

Chaque action est présentée de manière très pratique avec une introduction explicative, des fiches descriptives de séquences et des outils. Ces documents sont exploitables dans le cadre de la professionnalisation des acteurs et de l'accueil des parents.

Kit Mayotte téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



« Ensemble vers les livres et la lecture : Actions préventives éducatives et culturelles autour de la petite enfance et de l'enfance »

**Les actions étudiées**

L'atelier régional Île-de-France a étudié des actions qui s'adressent aux enfants : les bébés et les enfants jusqu'à 11 ans. Certaines de ces actions mobilisent aussi les parents ou les assistantes maternelles.

Toutes ces actions ont pour objectif d'aider chaque enfant à devenir un lecteur motivé, passionné et compétent. Elles visent à le familiariser avec des livres de littérature jeunesse dès son plus jeune âge, à développer son langage, ses sens et son imagination, à stimuler son intérêt pour la lecture et les apprentissages. Elles se distinguent des actions de soutien scolaire. Pour les parents, le but est de les aider à développer une dynamique familiale autour des livres et des apprentissages, tout particulièrement dans les familles les plus éloignées de la culture écrite.

Ces actions réalisées par des associations sont des actions complémentaires de l'action de l'école et des espaces d'accueil où évoluent les enfants : crèches, halte garderie, centre PMI, relais d'assistantes maternelles, centres de loisirs. Inscrites dans le projet éducatif. Elles reposent sur des coopérations actives entre l'association opératrice et les professionnels de ces structures.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

Les membres de l'atelier régional ont d'abord décrit, analysé et comparé leurs pratiques avec de nombreux témoignages que l'on retrouve dans la quatrième partie du kit.

Ils ont ensuite dégagé des éléments transversaux permettant de positionner les actions dans le paysage partenarial, de mettre en évidence des points communs et des différences concernant les publics, les conditions d'accès, les objectifs, le déroulement des séances (deuxième partie du kit). Un regard a également été porté sur les acteurs (intervenants et coordinateurs), sur l'ingénierie des actions ainsi que sur les ressources et l'évaluation.

La troisième partie propose des modes opératoires et des points de vigilance utiles pour gérer efficacement :

- La prise de décision initiale et l'engagement du processus
- La construction de l'action et son pilotage
- La conduite des interventions (le mémo de l'intervenant)

Les démarches présentées recherchent en permanence à créer des interactions réussies entre les trois partenaires porteurs de ces actions : l'association opératrice, l'espace d'accueil (l'école ou la structure pour la petite enfance ou l'enfance) et la collectivité territoriale.

Les recommandations se situent dans une recherche d'équilibre entre le souhaitable et le possible, sachant que chacun est pris dans un faisceau de contraintes qui oblige à agir avec réalisme et pragmatisme.

**Les 8 actions mises en œuvre :**

**ACTIONS AVEC DES TOUT-PETITS**

**Lectures en salle d'attente des centres PMI (Protection maternelle et infantile)**

**L.I.R.E à Paris (Le livre pour l'insertion et le refus de l'exclusion)**

En accord avec les équipes des centres de PMI, les lecteurs de L.I.R.E à Paris animent des séances de lecture dans les salles d'attente. Ils mettent à disposition des enfants et des adultes présents une grande variété de livres. Ils sont là pour accompagner chacun dans la découverte et la lecture des albums. Il s'agit d'une lecture individualisée qui tient compte des capacités, des rythmes et des goûts des tout-petits et de la disponibilité des parents.

Lors de ces rencontres, les lecteurs associent les parents et les invitent à prolonger ces moments de lecture en famille à la bibliothèque du quartier. Le lecteur s'adresse à chaque famille, mais il arrive souvent qu'une lecture à un bébé dans les bras de sa maman surprenne d'autres familles ; c'est l'occasion pour le lecteur d'aller ensuite les voir et proposer une lecture à leur enfant.

Une lecture à un enfant plus grand peut attirer l'attention d'autres, qui s'approchent pour écouter l'histoire, en attendant la lecture du livre qu'ils ont choisi...

A la fin de la séance, le lecteur échange avec l'équipe sur ce qui s'est passé au cours du temps de lecture.

## **Lectures en RAM (Relais d'assistantes maternelle)**

### **Association Lire et faire lire dans les Hauts-de-Seine**

Chaque semaine, pendant une heure, une lectrice bénévole de l'Association « Lire et faire lire dans les Hauts-de-Seine » anime une séance de lecture d'albums de littérature jeunesse dans un relais d'assistantes maternelles (RAM). Cette action concerne à la fois les enfants de quelques mois à 3 ans qui viennent dans ce lieu et les assistantes maternelles qui les accompagnent. Celles-ci qui travaillent en « libéral », viennent de leur plein gré dans ce RAM où une professionnelle de la petite enfance les encadre et leur propose diverses activités ainsi qu'aux enfants qui y développent leur sociabilité.

Les objectifs sont de faire découvrir les livres aux tout-petits (objet et contenu) et de montrer l'intérêt de ces lectures aux professionnelles qui les gardent, voire de les amener à lire elles-mêmes des histoires très tôt, même à des enfants qui ne parlent pas encore.

Cette action reste unique actuellement dans le département, elle a été mise en place en novembre 2008, à la demande de la Commune de Vanves via son Service Petite enfance.

## **Lectures dans un centre social (Halte garderie et ateliers sociolinguistiques)**

### **Espace 19 et L.I.R.E à Paris**

Cette action s'inscrit dans le secteur de la petite enfance et dans celui de la formation de base des femmes migrantes participant aux Ateliers sociolinguistiques (ASL) du centre social et culturel ESPACE CAMRAI, géré par l'association ESPACE 19. En partenariat avec *L.I.R.E à Paris*, l'action « Lectures et Partage » promeut l'accès aux livres pour les tout-petits et pour des mères de famille n'ayant jamais été scolarisées et ne maîtrisant pas ou que très peu la lecture. En fin d'année, ces mères de familles, stagiaires des ASL, deviennent à leur tour lectrices pour les enfants de la halte garderie, le temps d'une rencontre. Elles se préparent à cette activité pendant une séance mensuelle animée par une lectrice professionnelle et la formatrice des ASL.

La participation de lectrices professionnelles permet de créer une atmosphère sereine et un échange construit autour du livre afin de familiariser les femmes et les enfants à cet outil et de favoriser l'accès à la littérature jeunesse pour tous. Faire entrer le livre dans les foyers où la tradition écrite n'a habituellement pas sa place : tel est à terme l'enjeu majeur d'une telle action.

## **ACTIONS AVEC DES ENFANTS DE CP OU DE GRANDE SECTION DE MATERNELLE**

### **Clubs de lecture « Coup de Pouce Clé**

#### **Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (Apféé)**

L'opération Coup de Pouce Clé (Clubs de lecture et d'écriture) s'adresse aux enfants de CP dits « fragiles » dans l'apprentissage de la lecture parce qu'ils ne reçoivent pas chaque soir, à la maison, le soutien adéquat pour réussir à apprendre à lire ; elle s'adresse aussi à leurs parents. Des clubs de lecture et d'écriture se réunissent au sein de l'école, sur le temps périscolaire.

Selon le protocole de cette action, quatre fois par semaine, un animateur formé par l'Apféé (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école) anime une séance ludique constituée d'activités de lecture (et d'écriture) variées en direction de 5 enfants repérés par leur enseignant de CP. Les parents sont associés aux clubs (participation aux cérémonies officielles du début et de fin du dispositif, à trois séances dans l'année, et à des temps d'échanges formels et informels avec les animateurs et les enseignants).

En une année, un enfant d'un club Coup de Pouce Clé participe à une centaine de séances construites autour de la lecture. Les séances durent 1h30. Elles visent à la fois à donner le goût de la lecture aux enfants et à les familiariser avec la culture écrite.

### **Accompagnement individuel d'un enfant par un étudiant**

#### **Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev)**

Les actions présentées sont réalisées dans le cadre du projet « Accompagnement vers la lecture » conduit par l'Afev, Ile de France et soutenu par la Caisse des dépôts et consignations.

Un étudiant bénévole accompagne un enfant scolarisé, pendant la période charnière de la dernière année de maternelle au cours préparatoire, dans sa découverte des livres et des albums de jeunesse, des sites culturels de proximité.

L'accompagnement a lieu de préférence à domicile afin de favoriser le lien avec sa famille, tout au long de l'année scolaire, à raison de deux heures par semaine (soit 60 heures de bénévolat par an).

L'étudiant accompagne par ailleurs l'enfant, avec éventuellement d'autres membres de sa famille sur des sorties culturelles (bibliothèques, événements festifs, spectacles, musées). Il est également proposé aux familles de participer aux rencontres festives organisées sur le quartier, à l'université.

## Lectures pendant le temps scolaire

### Association Lire et faire lire dans les Hauts-de-Seine

Les enfants de trois cours préparatoires (une fois par semaine) et les enfants de trois classes maternelles (en alternance, toutes les deux semaines) participent à une séance de lecture animée par une lectrice bénévole de « Lire et faire lire » (durée : 15 à 20 minutes par groupe de 5/6 enfants).

Dans le cadre d'une organisation mise au point avec les enseignants, la lectrice vient chercher les enfants dans leur classe par petits groupes. Lors de chaque séance, elle présente un livre et le lit à haute voix. En maternelle, il s'agit le plus souvent d'albums avec de plus en plus de texte à mesure que l'année scolaire avance.

Au cours préparatoire, il s'agit de livres courts en début d'année et plus longs dans le second trimestre. A cette période, les livres sont parfois lus sur 2 semaines voire 3. Au cours du dernier trimestre, une partie de la lecture est faite par les enfants qui le souhaitent.

L'objectif de cette action, basée sur le lien intergénérationnel, est de donner aux enfants l'envie de lire et de partager ensemble le plaisir d'écouter la lecture d'un livre.

## ACTIONS CONDUITES DANS UN DEPARTEMENT PAR UNE ASSOCIATION

### Lire et faire Lire en périscolaire dans le Val d'Oise (95).

#### Ligue de l'enseignement du Val d'Oise

« Lire et faire lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle créé en 1999. Une charte a été élaborée dans le cadre de ce programme.

Des bénévoles, retraités ou âgés d'au moins 50 ans, offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et les ouvrir à la littérature en leur lisant des histoires à l'aide de livres, albums, contes,...

Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture mais « Lire et faire lire » n'est pas un programme de soutien ni d'accompagnement scolaire. En revanche, il s'intègre parfaitement dans le champ de l'accompagnement éducatif.

Les séances sont organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

« Lire et faire lire » est présent dans le département du Val d'Oise sur le temps péri scolaire et sur le temps scolaire. En périscolaire, les lectures se déroulent pendant la pause méridienne ou après la classe de l'après midi ou encore en Accueils Collectifs de Mineurs (centres de loisirs) les mercredis. Sur le temps scolaire, ses actions intègrent les projets d'écoles.

### Lire et faire Lire dans les Hauts-de-Seine (92)

#### Association Lire et faire Lire dans les Hauts-de-Seine

« Lire et faire lire dans les Hauts-de-Seine » est une association gérée par des bénévoles tous lecteurs eux-mêmes. Elle met en relation des personnes de plus de 50 ans et des structures éducatives (établissements scolaires, crèches, RAM, Jardins d'enfants,...) qui souhaitent développer le programme national de lecture-plaisir pour des petits groupes d'enfants. Les bénévoles sont formés.

*Kit Île-de-France téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



## « La lecture comme prévention de l'illettrisme en milieu rural »

### Les actions étudiées

Les praticiens (animateurs/éducateurs et bibliothécaires) de l'atelier régional ont analysé cinq actions qui s'appuient sur le livre et la lecture. Elles se déroulent en milieu rural et concernent des publics différents (tout petits, enfants, jeunes, adultes et personnes âgées). Elles sont réalisées par des associations à vocation culturelle.

Toutes les démarches font référence à la qualité du livre et aux possibilités de médiation qu'il offre, au volontariat des enfants et des jeunes, à l'indispensable production d'un conte, d'une pièce de théâtre, d'une histoire, d'un événement de partage.

### Les repères pour la réflexion et l'action

Les présentations d'actions mettent en évidence des points saillants concernant l'histoire de la naissance de l'action, la démarche privilégiée, les impacts, les pistes principales de débats.

Le regard se porte sur l'engagement opiniâtre des acteurs, sur la mobilisation des communes, sur la mise en mouvement des associations et le développement des lieux culturels, sur le travail avec l'école, sur le lien social dans un territoire, sur les manières de faire notamment pour réconcilier les enfants et les jeunes avec l'écrit, pour organiser des échanges intergénérationnels, pour former des habitants afin qu'à leur tour ils deviennent conteurs.

### Les 8 actions mises en œuvre :

#### "Atelier conte : Bibliothèque Hors les murs "

##### Centre Culturel et Multimédia de St Éloi de Fourques

Action périscolaire se déroulant dans les écoles.

A partir de Lectures d'albums : jeux d'expression et de mimes, création d'histoires courtes conception graphique (mise en forme, illustrations), présentation des histoires créées aux parents

Coopération avec les assistantes maternelles et les parents, les écoles, les mairies et les associations. Information par voix de presse locale et flyers distribués avec l'aide du foyer rural dans près de 500 foyers.

#### "Ateliers d'échanges intergénérationnels sur la base de la lecture et de l'écriture"

##### Association Culturelle et Touristique du Pays de Bray (ACTPB)

Cette action concerne des maisons de retraite, chacune en partenariat avec une école primaire (*classe du CE1 au CM2*). Les ateliers en maison de retraite sont encadrés par un animateur et le personnel de la maison de retraite. Les ateliers pour les enfants sont animés par les professeurs des classes. Deux rencontres intergénérationnelles sont l'occasion pour les acteurs de lire leurs textes et de présenter leurs travaux. Des cadeaux souvenirs sont créés afin de mettre en valeur les textes produits par les deux générations et remis lors d'un après-midi de clôture où tous les participants sont réunis en mai ou juin.

#### " L'animation lecture, une pratique au service du livre"

##### Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN)

Cette action permet de raconter un livre, un album, de le faire vivre, en utilisant différents supports et techniques (*marionnettes, théâtre, musique, danse, papiers collés...*).

Les animateurs (une quarantaine) sont formés par des professionnels de ces techniques et suivis dans leur travail de création. Des animations lecture sont réalisées dans toutes les communes du territoire mais aussi en milieu scolaire (*maternelle, primaire, collège, lycée*), centres de loisirs, crèches, haltes garderies, centres de protection maternelle et infantile, centres sociaux mais aussi hôpitaux, prisons, maisons de retraite et évidemment bibliothèques, musées...

#### " Le livre comme outil de médiation "

##### Accueil de loisirs « la clé des champs » à Foucarmont (Vallée de la Bresle)

Ce lieu qui a pour but de permettre l'accès à la culture à une population rurale propose des activités artistiques diverses et utilise le livre comme support de médiation.

Différents ateliers autour du livre sont proposés en privilégiant les petits groupes : Les séances quotidiennes d'appropriation du livre de 13h30 à 14h00 en tant qu'objet de lecture et de plaisir (*lecture à*

voix haute) / Les séances de jeu avec le livre, où le livre devient un outil, un support à la création (*ateliers manuels et arts plastiques*) / Les après-midi thématiques (*fil rouge autour d'un livre, création de spectacle, rencontre avec les conteuses*) / Les séances d'écriture où les enfants deviennent des auteurs, des illustrateurs en multipliant les approches plastiques, littéraires, théâtrales.

### " Partage de lectures individuelles à l'école "

#### **Lire à Voix Haute Normandie**

Cette association propose des lectures individuelles aux petits en présence d'adultes accompagnant dans des lieux existants (*exemple : PMI, écoles maternelles, ...*)

Un camion aménagé (*master Renault*) permet d'aller au devant des populations.

Les lectures individualisées en petits groupes s'adressent aux bébés avant l'âge scolaire sous les yeux des adultes qui en ont la charge. C'est un travail en partenariat mobilisant des champs professionnels divers : services de petite enfance et services du livre.

---

**Kit Haute-Normandie** téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



## « Pratique des centres académiques de lecture et d'écriture pour les élèves en difficulté (CALÉ) »

### Le dispositif étudié : Les centres académiques de lecture et d'écriture (CALÉ)

Ces centres implantés à la Réunion accompagnent les actions scolaires à deux niveaux : prévention des difficultés et contribution au développement des compétences des élèves. Ils sont également lieux d'échange de pratiques, lieux de réflexion et d'enrichissement professionnel pour les enseignants.

Ils sont destinés aux élèves de 5 à 18 ans, élèves du deuxième et troisième cycle de l'école élémentaire, des collèges et des lycées professionnels (élèves dont le rapport à la lecture et l'écriture est encore fragile, élèves en grande difficulté et plus particulièrement ceux des dispositifs d'aide mis en place dans les établissements). Les finalités pédagogiques d'un CALÉ reposent sur une pratique intensive de lecture et d'écriture dans une démarche de projet intégré à la dynamique du projet de classe, pendant le temps scolaire. Le séjour en CALÉ (en général une semaine) se fait en internat ou en externat, avec les élèves, les parents qui le souhaitent et l'enseignant de la classe.

C'est un dispositif placé sous la responsabilité de l'Éducation nationale, avec un groupe de pilotage partenarial (Etat et Collectivités territoriales).

### Les repères pour la réflexion et l'action

Quatre axes de pratiques analysées :

- Le patrimoine qui est traité « matériellement » en utilisant la richesse de l'environnement et « immatériellement » en mettant en partage le créole et ses contes. appui à l'entrée dans le dire, lire, écrire,
- L'oralité qui est abordée en favorisant la prise de parole en public et la prise de conscience de la distinction qui s'opère entre les deux langues – créole et français, en développant la capacité d'écoute des élèves et la mise en débat
- L'ouverture aux nouvelles technologies : le dictaphone, le scanner, l'ordinateur, le vidéoprojecteur, l'ordinateur, la caméra vidéo, l'appareil photo numérique, internet, le tableau blanc interactif, ...
- L'implication des parents dans la connaissance de ce que leurs enfants font à l'école et au CALÉ, la réflexion concernant la place et le rôle des parents dans les CALÉ, la formation des parents.

Les impacts sur les élèves, les enseignants, les partenaires, les praticiens des Calé sont mis en évidence.

Les éléments de réussite des actions en Calé sont abordés à travers :

- La posture de formateur : rapport au langage et à la culture, compréhension de l'échec scolaire, attentes positives, parti-pris d'accueil des parents, travail avec les partenaires.
- Les choix pédagogiques : pédagogie de projet, langage scolaire et langage pragmatique, dispositifs prenant en compte l'apprenant dans sa dimension singulière et sociale, situations problèmes pour apprendre ensemble.
- Le travail coopératif au sein des équipes, co-réflexion des équipes dans le réseau des CALÉ, pilotage qui incite à la réflexion en équipe.
- L'action partenariale, un cadre institutionnel qui est support et garant de l'action.  
Des partenaires au plus près des acteurs, des associations complices, partageant les valeurs et les engagements définis dans les Calé

## Les actions mises en œuvre dans 4 CALÉ :

Cf. les quatre axes de pratiques analysées page précédente:

### **CALÉ de Saint Denis**

« Le patrimoine et l'environnement »

### **CALÉ de la Plaine des Palmistes**

« L'oralité en CALÉ avec les élèves en difficulté »

### **CALÉ de L'Entre Deux**

« Ecrire pour le dire : Une histoire de famille »

### **CALÉ de Saint Leu**

« La place des techniques usuelles d'information et de communication pour des élèves en difficulté ».

*Kit de La Réunion téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



L'insertion, et plus particulièrement l'insertion des jeunes en difficulté avec les compétences de base, a trouvé de nouveaux prolongements et de nouvelles pistes de réflexion et d'action dans le cadre de cette troisième phase du Forum.

**Les travaux du Forum des Pratiques sur la thématique Insertion ont apporté, au travers des pratiques choisies et des kits formalisés, des réponses concrètes à l'accompagnement et à la formation des jeunes en difficulté avec les compétences de base.**

Au cœur de ces travaux : comment concevoir et mettre en œuvre des démarches d'accompagnement et de sécurisation des parcours d'insertion, des stratégies de formation visant à remobiliser les jeunes et les adultes en situation d'illettrisme par rapport à l'apprentissage des savoirs de base ?

Ces pratiques se sont attachées à montrer, preuves en actions à l'appui que la prise en compte des jeunes en difficulté avec les compétences de base s'inscrivait toujours dans des logiques territoriales, avec une implication de partenaires multiples pour permettre la sécurisation de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elles montrent et illustrent bien les différentes solutions mises en œuvre par les bénévoles et praticiens professionnels pour permettre à chacun, à travers l'acquisition des savoirs de base, de développer son autonomie dans la vie quotidienne, d'enrichir son univers culturel, de se préparer à la vie professionnelle et de renforcer sa capacité à apprendre.

Des réponses concrètes dans les kits du praticien consacrés à l'insertion :

Accompagnement vers l'insertion professionnelle des jeunes en situation d'illettrisme en milieu rural (**Languedoc-Roussillon**)

Accès à la culture et aux savoirs de base des détenus (**Limousin**)

Prise en charge des jeunes en grande difficulté avec les savoirs de base dans les dispositifs de type RSMA, Epide, E2C (**Martinique**)

Accompagnement des jeunes 16-25 ans vers l'accès aux apprentissages de base et à l'insertion au travers des ateliers intégrant des supports numériques (**Midi-Pyrénées**)

Accompagnement et sécurisation des parcours des jeunes 16-25 ans en difficulté avec les savoirs de base (**Nouvelle Calédonie**)

Pratiques partenariales d'accompagnement de projets et de parcours d'insertion (**Pays de la Loire**)

L'accompagnement par les Missions locales des jeunes en situation d'illettrisme vers la formation (**Picardie**)

**« Consolidation des compétences de base d'apprentis  
dans le cadre de leurs parcours de professionnalisation »**

**Les actions étudiées**

Ces actions sont destinées aux apprentis qui ont une maîtrise insuffisante des savoirs de base et qui sont menacés à court terme par un échec dans leur parcours de formation, dû soit à une rupture de contrat de la part de leur employeur les jugeant inaptes à accomplir les missions qui leur sont confiées, soit à un échec à l'examen terminal du diplôme.

Pour aider ces jeunes à avoir une maîtrise des compétences instrumentales de base (lire, écrire, compter), les centres de formation développent des dispositifs variés. Deux approches se dégagent des actions présentées dans ce kit :

- la première approche regroupe des pratiques dont la finalité est l'individualisation des parcours d'apprentis repérés comme ayant besoin de consolider leurs savoirs de base,
- la deuxième regroupe des pratiques décentrées de l'apprentissage des savoirs de base, mais qui peuvent contribuer à leur maîtrise.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

A partir de six expériences décrites et analysées, le kit donne des exemples et présente des éléments structurants autour des deux approches précitées : l'individualisation des parcours et la mise en œuvre de pratiques décentrées par rapport à la forme scolaire traditionnelle.

Trois pistes de réussite sont explorées :

- Construire et stabiliser un réseau d'acteurs mobilisés sur les compétences de base
- Mettre l'apprenti en situation de maîtriser son parcours et ses apprentissages
- Construire de nouveaux repères dans et pour l'organisation

Tout au long du kit on peut suivre le processus à travers lequel un CFA initie, consolide et le cas échéant institutionnalise, une pratique visant à la consolidation des compétences de base de ses apprentis. On est aussi alerté sur l'importance de faire des choix stratégiques tenant compte du degré de familiarisation des acteurs du CFA avec cette question de la consolidation des compétences de base et de leur volonté d'engagement dans des pratiques pouvant la servir.

**Les 6 actions mises en œuvre :**

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA) CHARLES PRIVAT, Arles**

**« Actions de soutien à la réussite scolaire et professionnelle »**

L'organisation de visites comme moyen d'ouverture des apprentis au champ culturel : le Château d'Avignon, le musée de l'Arles Antique.

Deux actions d'incitation à la lecture et à l'écriture : la participation à un concours de rédaction organisé par un journal professionnel et la lecture organisée d'un livre.

**CENTRE DE FORMATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL (CFBT), Marseille**

**« Centre Permanent des Parcours Individualisés »**

Auto évaluation accompagnée des acquis et des besoins

Modules à la carte inter sections professionnelles / Démarche de construction des savoirs (GFEN)

Partenariat avec un organisme de formation, l'Association Départementale d'Etudes et de Formations (ADEF)

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DU BATIMENT (CFB), Antibes**

**« Parcours aménagés »**

Parcours individualisés Démarche type APP (Atelier pédagogique personnalisé)

Après une année expérimentale centrée sur un public particulier disposant déjà d'une bonne maîtrise des savoirs de base (logique d'approfondissement), en 2009- 2010 engagement d'une nouvelle démarche d'expérimentation ciblée cette fois sur les apprentis réellement en difficulté (logique de soutien).

### **CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA) DES HAUTES-ALPES, Gap**

#### **« Information-formation des formateurs ; projets culturels pour les jeunes »**

Les actions pour les formateurs : information sur les troubles dyslexiques/ Formation sur l'adaptation des gestes pédagogiques pour un public en difficulté d'apprentissage

Les actions en direction des apprentis: le soutien aux jeunes en difficulté d'apprentissage/La mise en place du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)/L'aide aux jeunes en matière de montage de projets : la « semaine citoyenne »/Un zoom sur un atelier d'écriture (M. Erwan PREVOT)/ le montage d'un projet d'écriture rap/slam (M. Jérôme TOURTET)

### **CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES (CFA), Antibes**

#### **« CAPA Passerelle -Travaux Paysagers en trois ans »**

Ajout en amont des deux années de CAPA d'une année de formation supplémentaire.

Constitution d'un groupe (enseignant/parents/maitre d'apprentissage)

Alternance (3jours en entreprise/2jours en CFA)

Au CFA : Formation aux savoirs de base /Réalisation d'un projet pratique

Atelier d'expression théâtrale /réalisation d'entretiens individuels d'évaluation

### **MAISON FAMILIALE ET RURALE (MFR), Saint-Martin-de-Crau**

#### **« Le plan d'étude : un levier pour les apprentissages de base »**

C'est un outil qui permet de développer le lien entre les trois partenaires que sont les professionnels, les familles et l'école. Il prend concrètement la forme de la réalisation d'une recherche autour d'un thème précis qui débouche sur la rédaction d'un dossier par le jeune présenté dans un classeur. Le principe est de faire au moins trois plans d'étude sur l'année, en abordant des thèmes qui vont suivre l'évolution des apprentis au sein de la Maison, dans les référentiels et dans leurs pratiques professionnelles.

---

*Kit PACA téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



## « Insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'illettrisme en zone rurale »

### Les actions étudiées

Toutes les actions étudiées sont portées par des structures associatives qui interviennent en milieu rural auprès de personnes en situation d'illettrisme pour répondre à un besoin non pourvu, sous la forme d'« ateliers » ou de « temps de formation ».

Toutes les personnes sont accueillies au moment où elles se présentent (entrées et sorties permanentes). Proposition d'un accompagnement individuel au départ, pour mettre la personne en confiance, pour faciliter la mobilisation. L'objectif est, à moyen terme, de conduire à l'intégration dans un groupe (de l'association ou ailleurs) avec l'élaboration d'un parcours pédagogique individualisé.

C'est une prestation de quelques heures par semaines qui n'est pas limitée dans la durée. Elle part du besoin des personnes tel qu'elles l'expriment (avec une possibilité d'adaptation dans le temps).

Cette démarche s'appuie sur les principes suivants :

Pas de « formatage » de l'offre, pas d'approche « scolaire » d'où une progression au rythme de la personne mais pas au rythme du programme ; un parcours et des supports d'apprentissage individualisés liés aux demandes des personnes; l'apprenant fait ses choix d'apprentissages, en est responsable, et prend confiance avec l'aide de l'intervenant; suivi individuel resserré.

Quelques associations fonctionnent sur un projet de proximité « géographique » : ateliers/cours dispensés dans les locaux de plusieurs collectivités (itinérance) pour pouvoir accueillir des publics qui n'ont pas de moyens de transport et/ou pour lesquels il n'y a pas nécessairement de maîtrise de l'espace et du temps. Toutes les associations revendiquent la « proximité » aux personnes : accueil, adaptation, humanité...

### Les repères pour la réflexion et l'action

Partant de la difficulté à faire reconnaître la spécificité du rôle des structures associatives de proximité en milieu rural, l'atelier du Forum permanent des pratiques en région Aquitaine a choisi d'outiller les acteurs qui souhaiteraient développer une action de lutte contre l'illettrisme en milieu rural, en particulier pour structurer des partenariats.

L'objectif est de convaincre les décideurs de la pertinence des actions de ces structures, pour faire émerger leurs projets en amont puis assurer en continu leur pérennisation. L'atelier régional présente des démarches et outils visant à convaincre, mobiliser et outiller les prescripteurs (en amont et en continu) pour le repérage et l'orientation des publics vers les associations.

Ce kit du praticien est un outil en quatre parties :

1. Les actions associatives de lutte contre l'illettrisme en milieu rural : de quoi parle-t-on ?
2. Les conditions d'émergence et de pérennisation des actions : quelle ingénierie de projet ?  
La mise en œuvre d'une action de lutte contre l'illettrisme implique une ingénierie de projet, qui dépasse le simple temps de la mise en œuvre de l'action en tant que telle, en ce sens qu'elle doit permettre l'émergence du projet et son inscription sur un territoire en amont et en continu. Elle doit mobiliser d'autres acteurs que le porteur de l'action (les partenaires).  
Sept étapes sont développées et illustrées avec des témoignages.
3. Argumentaires et outils pour mobiliser en continu les partenaires : Comment convaincre ?  
Présentation de deux fiches outils, l'une pour convaincre les décideurs (l'argumentaire de la première rencontre), l'autre pour convaincre, mobiliser et outiller les prescripteurs (en amont et en continu).
4. Présentation des actions réunies pour le forum des pratiques: des illustrations de mise en œuvre concrète décrites en quatre rubriques: les conditions d'émergence de l'action, l'offre, les modalités du partenariat, les axes de progrès.

## Les actions mises en œuvre :

### **ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS (A.C.L)**

#### **« Atelier Itinérant de Redécouverte de la Langue Française » (AIRELF), Nord de Mont de Marsan, Haute Lande**

L'atelier se déplace dans 7 communes (locaux mis à disposition par les mairies).

Il est proposé un entretien individuel en amont, puis une immersion dans le groupe pour tous.

Une relation de confiance est instaurée pour écarter les blocages qui handicapent dans la vie quotidienne. Quelle que soit la difficulté avec la langue, «on écoute, on entend, on respecte la parole et les écrits». Ces productions deviennent le matériau d'apprentissage. Cette valorisation permet une mise ou une remise en confiance à partir de laquelle se déclenchent la motivation et la capacité d'apprendre.

Les ateliers sont aussi un lieu de rencontres où chacun peut trouver sa place. En moyenne chaque année, ce sont 90 personnes qui fréquentent les ateliers. En complément de cette prestation pédagogique, les apprenants peuvent participer deux ou trois fois dans l'année à des animations diverses : découverte par le public des cultures des apprenants sous forme de journées portes ouvertes par exemple, journées d'animation pour favoriser le développement des pratiques culturelles des apprenants. La découverte des nouvelles technologies fait aussi partie de l'offre dans le cadre du partenariat avec les Ateliers Multiservices Informatique.

### **ACIRIAS (Association de Culture Informatique Rurale, d'Information et d'Assistance Scolaire)**

#### **« Atelier vie sociale et professionnelle », « Atelier pré-code de la route » Bassin d'Arcachon, Val de l'Eyre**

L'action se déroule au siège de l'association. Un second lieu d'accueil de l'action a été ouvert au cours de l'année. L'action s'appuie sur un logiciel « pré-code de la route » développé par une autre association. La participation à l'atelier commence par un entretien individuel puis immersion dans le groupe précédée de quelques séances en suivi individuel si nécessaire.

### **OISEAU LIRE**

#### **« Association d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme », Médoc**

L'action se déroule dans les locaux mis à disposition par 9 mairies.

D'abord un premier entretien (mise en confiance), puis au bout de 2 ou 3 rencontres, questionnaire d'accueil et d'évaluation. Ensuite mise en place d'un plan de travail selon les objectifs de l'apprenant : remise à niveau (en vue d'un renouveau professionnel), aide ponctuelle à la vie quotidienne, lire et écrire couramment. L'apprentissage peut s'échelonner entre 1 et 3 ans, de 150 h à 700 heures. La démarche pédagogique privilégie les supports et les situations de la vie quotidienne et prend en compte les demandes qui peuvent permettre une meilleure cohésion familiale et sociale. Elle intègre des applications sur le terrain : déplacements sur des lieux essentiels, démarches administratives...

### **ASSOCIATION COMPTER LIRE ECRIRE (ACLE)**

#### **« Maîtrise des savoirs de base de la langue française et du calcul pour une meilleure autonomie sociale et professionnelle », Sud Gironde**

Les interventions sont proposées à la demande. Il y a eu une évolution en fonction des années. Certaines interventions se déroulent dans des groupes déjà constitués (un ESAT, une association...). EN 2009, neuf lieux de formation : D'abord un entretien individuel, puis immersion dans un groupe.

*Kit Aquitaine téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



## « L'accompagnement en formation des jeunes en situation d'illettrisme en milieu rural »

### Les actions étudiées

Le kit du praticien présente deux types d'actions. Une action de positionnement et des actions de formation. Ces actions sont à la croisée de cinq dimensions : accompagnement, insertion professionnelle, jeunes, illettrisme et milieu rural.

L'action de positionnement, conduite par un centre de ressource et de positionnement à vocation départementale permet d'évaluer les acquis des jeunes, d'élaborer et de suivre les parcours de formation.

Les trois actions de formation sont conduites par des établissements de formation professionnelle agricole qui bénéficient d'un financement spécifique favorisant la prise en compte des difficultés.

En Languedoc Roussillon ce sont surtout les établissements de formation professionnelle qui cherchent des solutions pour les jeunes en situation d'illettrisme

Ces actions offrent l'occasion aux jeunes de travailler sur l'amélioration de leurs savoirs de base même si ce n'est pas dans leur objectif premier. Il est probable, étant donné l'attitude récalcitrante de certains jeunes en situation d'illettrisme, qu'en dehors de ce cadre, ils ne seraient pas tous prêts à travailler sur les savoirs de base. L'avantage de ces dispositifs repose sur le fait que le soutien reste connecté avec les autres contenus de formation travaillés (émergence d'un sens de l'écrit grâce à des supports reliés aux contenus techniques) à condition de veiller à ne pas apporter une réponse cantonnée à des contenus exploités sur un versant très scolaire.

### Les repères pour la réflexion et l'action

L'analyse approfondie des actions permet de dégager les conditions qui ont favorisé leur émergence et leur maintien sur un territoire, les freins rencontrés, les conditions paraissant nécessaires à l'accompagnement, en particulier pédagogique, de la population jeune.

Les recommandations portent sur les réponses à privilégier pour les jeunes en prenant en compte un ensemble de dimensions relatives à la mobilisation : les représentations liées à l'apprentissage des savoirs de base empruntés du vécu scolaire, la prise de conscience par le jeune de ses difficultés le sens de la démarche de formation, la représentation de la réalité.

Elles traitent aussi de la manière de répondre aux contraintes caractérisant le milieu rural :

Recensement de ce qui existe sur le territoire, mutualisation des moyens, maillage du territoire, repérage et mobilisation du public, élargissement de l'accompagnement à d'autres dimensions.

Les conditions liées à la qualité de l'accompagnement des jeunes sont également abordées :

la qualité des entretiens, la prise en compte globale de la personne, l'importance de la co-construction d'objectifs (jeune, formateur, autres partenaires), l'importance de la professionnalisation des acteurs.

La problématique de la spécificité de la lutte contre l'illettrisme en milieu rural est présente tout au long du kit : Constats partagés liés à l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des jeunes en situation d'illettrisme, aspects propres au territoire concerné, identification des freins et des manques, formulation de recommandations.

### Les actions mises en œuvre :

#### **CREPA (Centre de ressources et de positionnement Audois)**

##### **« Action de Positionnement », Département de l'Aude**

Pour tous les publics reçus, l'ensemble du positionnement passe par 3 étapes.

Etape 1 : Orientation vers le CREPA

Elle se fait à l'aide de la fiche de prescription à destination du centre de positionnement. Celle-ci est rédigée par les prescripteurs.

Etape 2 : Positionnement initial et élaboration du parcours de formation (1h30)

4 étapes : l'entretien d'accueil, l'évaluation des compétences en elle-même. L'évaluation se fait à partir d'une batterie de situations en fonction du niveau supposé de la personne, de son projet et de ses éventuelles thématiques privilégiées (ex. football). L'orientation et la restitution.

Etape 3 : Positionnement final et bilan de fin parcours (1h30):

Il fait ressortir les points positifs ou négatifs de la formation ressentis par la personne, les acquis de la formation, les perspectives envisagées ainsi que les préconisations à l'issue de formation.

Cette synthèse est remise à l'organisme de formation.

Un livret comprenant l'ensemble des positionnements est remis au bénéficiaire.

**EPLFPA DU LAURAGAIS** (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole)

**« Service d'Aide Personnalisé », Castelnaudary**

L'établissement a mis en place un Service d'Aide Personnalisé (SAP) destiné à l'ensemble de son public lorsque celui-ci rencontre des difficultés. Le Service d'Aide Personnalisé (SAP) accueille des élèves ou des adultes quelles que soient la nature de leurs difficultés scolaire, sociale ou professionnelle.

L'accompagnement se fait en lien avec la scolarité pour le public de moins de 16 ans.

Le public de plus de 16 ans en difficulté avec les savoirs de base est orienté au CREPA (Centre de ressources et de positionnement Audois), via la fiche de prescription. Coordination avec les différentes équipes éducatives de l'EPLFPA (contenu et avancée de l'accompagnement, aménagements pédagogiques à prévoir) ou des acteurs extérieurs.

L'accompagnement porte sur la méthodologie de travail de l'élève et sur le contenu de cours relatifs à la matière ou aux matières où l'élève n'a pas la moyenne. Ceci implique un travail collaboratif avec les différents professeurs. Des outils informatiques ou des supports de jeux sont également utilisés. Si nécessaire, le soutien d'un spécialiste peut être proposé (ex. orthophoniste).

Des ateliers impliquant les jeunes suivis par le SAP et ouverts à l'ensemble du public de l'EPLFPA permettent d'élargir à d'autres horizons (atelier photo, visite de musée, visite d'une rédaction de presse, atelier calligraphie, activité théâtre).

En fin de parcours, un bilan individuel est fait lors d'une restitution orale auprès de l'apprenant et d'un compte-rendu au professeur principal des améliorations relevées.

**CFPPA, CFA DE L'HERAULT**

**« Mobilisation au projet professionnel », Locaux du CFPPA, Pézenas**

L'action s'adresse à des jeunes, mais dans le cadre du dispositif Actions Préparatoires à l'Insertion (API), le public est élargi aux adultes. Il ne s'agit pas d'une formation axée directement sur l'illettrisme. Son objectif est d'accompagner des personnes afin de les remettre dans une dynamique générale d'insertion sociale et professionnelle, soit en trouvant un emploi, soit en s'orientant vers une formation qualifiante. La réponse aux besoins en français et en mathématiques est intégrée à la formation sous forme d'ateliers différenciés. L'action regroupe 12 personnes sur une durée de 4 mois pour 35 heures hebdomadaires, soit 552 heures (342 heures en centre et 210 heures en entreprise). Elle s'organise autour de 6 modules : orientation professionnelle, mathématiques, informatique, atelier d'écriture, français et vie sociale et professionnelle. L'action comprend six semaines en entreprise durant lesquelles le stagiaire confirme ou infirme l'orientation choisie. Les stagiaires sont rémunérés durant la totalité de l'action sur leur temps de présence effective.

## CFA AGRICOLE DES PYRÉNÉES ORIENTALES

« Atelier de soutien en français », CFA de Rivesaltes

L'action se déroule sur les 2 ans de formation du CAPA. Transversale à l'ensemble des domaines de formation proposés au CFA, elle touche tous les apprentis. Elle consiste en un renforcement des acquis en français, organisé selon le niveau des apprentis.

Pour l'ensemble du CFA, une médiatrice pédagogique est chargée de l'accueil et du recrutement des apprentis. Elle explique au jeune les modalités d'organisation de l'apprentissage. Elle fait un premier repérage très sommaire des difficultés éventuelles en s'appuyant sur les informations liées au cursus scolaire. Avant l'entrée en formation en CFA, les nouveaux apprentis de 1<sup>ère</sup> année sont convoqués pour effectuer un test de positionnement en français et en mathématiques.

Sur la base des résultats à l'évaluation, les apprentis sont répartis en groupes de niveau.

Les ateliers de soutien en français se déroulent chacun une fois par semaine, ils sont compris dans l'emploi du temps des apprentis. Les séances durent 1h30. L'apprenti a un plan de travail individualisé et effectue ses apprentissages sur des fiches. Pour chaque thème existe une ou plusieurs fiches par niveau. A la fin de chaque thème, l'apprenti passe un bilan. En fonction du résultat, soit il passe au thème suivant, soit il bénéficie d'un soutien supplémentaire. Les formateurs aident les apprentis (explication des consignes, rappel des règles de grammaire,...). La correction se fait tout de suite conjointement par le formateur et l'apprenti.

*Kit Languedoc-Roussillon téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



### Les actions étudiées

Ce sont des actions à dimension culturelle qui donnent aux détenus l'occasion de renouer avec la culture de l'écrit et de reconstruire une image de soi très dévalorisée. Elles contribuent au développement de la capacité à communiquer en utilisant des voies d'apprentissage non formelles mais complémentaires de celles mises en œuvre durant les sessions de formation ou d'enseignement classiques en prison.

Elles prennent en compte les contraintes et les singularités du milieu pénitentiaire,

Elles font appel à des formes d'expression et d'échanges culturels variés: art graphique, théâtre, danse, photos, films, découverte du patrimoine, lectures, réflexion philosophique, ateliers d'écriture,...

### Les repères pour la réflexion et l'action

Le kit présente l'administration pénitentiaire, les établissements et leur organisation, les collaborations interministérielles. Le kit décrit les actions, expose les conditions de réussite et met en lumière d'une part, la nécessaire coopération entre les différents acteurs agissant dans ces espaces et d'autre part, l'impact des activités culturelles sur les détenus en difficulté avec les savoirs de base.

### Les actions mises en œuvre :

#### **SPIP de CORREZE, Maison d'arrêt de Tulle :**

##### « Bulle de Tulle »

Cet atelier avait pour objectif de rendre accessible l'écrit et la lecture tout en favorisant l'expression personnelle à travers l'art graphique. Les participants ont choisi de travailler sur le thème de la musique afin de participer au concours national inter-pénitentiaire "transmuraille" organisé dans le cadre du Festival international de Bandes Dessinées d'Angoulême.

Production d'au moins une planche par participant et élaboration d'un livret regroupant les œuvres réalisées durant l'atelier.

#### **Association ARGOS, Centre de détention d'Uzerche :**

##### « Veillée Théâtre »

Mini ateliers permettant à chacun de s'exprimer : poèmes, textes choisis, musique, chant... et d'organiser une présentation devant le reste de la population pénale. Appel à candidature via un affichage, validation de l'Administration Pénitentiaire pour un groupe constitué d'une quinzaine de personnes, ateliers de 2h30, 2 fois par semaine. La présentation a lieu en salle polyvalente devant le personnel de l'AP (qui le souhaite), les détenus inscrits et quelques invités (personnels de surveillance, intervenants extérieurs, élus, associations partenaires, institutions. Un goûter est proposé à l'issue de la présentation, permettant l'échange et la convivialité.

#### **SPIP de la Haute Vienne, Maison d'Arrêt de Limoges :**

##### « Féminité en prison »

Mise en place de deux ateliers : un atelier animé par un photographe qui après un échange avec les participantes réalise durant 2 jours des portraits et un atelier d'écriture (5 séances de 2 Heures) animé par un écrivain et un professeur des écoles, les écrits étant inspirés par les portraits réalisés. Les réalisations produites lors de ces ateliers ont fait l'objet tout d'abord d'une exposition au quartier femmes de la maison d'arrêt de Limoges où se sont retrouvées les participantes et les acteurs du projet ainsi que des représentants du monde judiciaire, de l'éducation nationale de la délégation aux droits des femmes et du milieu associatif.

Une exposition a également eu lieu hors les murs à la Médiathèque de Limoges dans le cadre d'une manifestation organisée par les ligues des droits de l'homme sur le thème de la prison.

### **Unité Locale d'Enseignement, Maison d'arrêt de Limoges :**

#### **« Découverte de Limoges et de sa région »**

Certains détenus sont incarcérés à la Maison d'arrêt de Limoges sans jamais avoir mis les pieds dans le Limousin auparavant. D'autres n'ont sillonné les rues de Limoges que pendant quelques semaines avant d'être arrêtés. Enfin pour les autres, la barrière de la langue n'a pas permis la découverte et la compréhension du patrimoine Limousin.

Les participants ont travaillé par thématique : logos limousin, vocabulaire de la ville, se repérer et s'orienter, visite virtuelle de la ville de Limoges, histoire de Limoges, la porcelaine, les grèves de 1905, langue d'oc et langue d'oïl, les traditions...

### **Bibliothèque Départementale de la Creuse, Maison d'arrêt de Guéret :**

**« Rencontre avec un auteur : Jean-Marie Chevrier ».** Cette action est menée chaque année dans le cadre du mai du Livre. C'est une demande des apprenants : ils souhaitent découvrir un auteur.

### **Centre régional du livre en Limousin, Maison d'arrêt de Limoges :**

**« Je danse donc je suis », Un** projet se déroule en quatre étapes :

Première étape (mai et juin 09) : huit séances d'entretiens philosophiques (séances enregistrées)

Deuxième étape (juillet 09) : huit séances de danse (séances filmées)

Troisième étape (juillet 09) : deux séances de rencontre philo-danse (séances filmées)

Quatrième étape (juillet 09) : montage du film

Les objectifs du double atelier : provoquer la rencontre du corps et de la pensée ; développer un travail où sensations et réflexions se complètent, s'enrichissent ; exploiter un même thème dans deux langages différents ; confronter une expression artistique à l'expression d'une pensée et se réconcilier avec son propre corps, l'image que l'on s'en fait et que l'on donne à voir.

Les objectifs du film : approfondir et donner une forme tangible à la rencontre de la philosophie et de la danse, créer un objet artistique valorisant à partir du travail entrepris et sensibiliser le grand public à la question carcérale par la diffusion du film.

*Kit Limousin téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



**« Accompagnement des jeunes 16/25 ans  
vers l'accès aux apprentissages de base et à l'insertion  
au travers des ateliers intégrant des supports numériques »**

**Les actions étudiées**

Les actions se situent à l'articulation de trois enjeux : l'insertion sociale et professionnelle, des jeunes, les apprentissages de base et l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La priorité donnée à la dimension sociale ou à l'emploi, de même que celle accordée par les uns et les autres à l'usage des TIC peuvent varier en fonction de l'identité de la structure et de sa mission première. Les structures réalisatrices des actions ont en effet des fonctions différentes : fonction d'orientation (Mission locale), fonction de formation (Ecole de la Deuxième chance,) fonction d'hébergement (Foyer de jeunes travailleurs), fonction d'incarcération (établissement pénitentiaire), fonction de prévention (Centre d'action éducative et d'insertion de la PJJ).

Dans les actions, les TIC sont utilisées avec les jeunes soit comme un outil pédagogique pour apprendre à lire, à écrire, à compter à l'aide d'un logiciel soit considérées comme une compétence de base nécessaire à la réussite du processus d'insertion sociale et professionnelle. Pour les praticiens, c'est un outil de gestion de la situation d'apprentissage et des parcours.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

La première partie du kit fournit au lecteur, un ensemble d'éléments sur la méthodologie de travail de l'atelier régional du Forum et sa grille de lecture, les acteurs impliqués dans cette démarche ainsi que les actions retenues.

La seconde partie présente les éléments contextuels communs à l'ensemble des praticiens et des actions mobilisés dans le cadre de l'atelier régional.

La troisième partie propose un « tronc commun synthétique » des actions conduites en matière de remobilisation autour des savoirs de base à l'aide de l'usage des TIC et des préconisations pour agir. Le dispositif d'accompagnement des jeunes est proposé sous la forme d'un déroulé en trois phases : Accueil et orientation. Remobilisation et accompagnement. Évaluation.

La quatrième partie est consacrée à la présentation synthétique des actions ; elle fournit cinq exemples concrets de démarches de remobilisation autour des savoirs de base, impliquant les TIC et visant des jeunes en situation d'insertion.

Le volet des annexes est conçu comme un « dossier ressource », une fiche descriptive pour chacun des praticiens de l'atelier régional ainsi qu'un ensemble d'outils directement issus des travaux réalisés.

**Les actions mises en œuvre :**

**MISSION LOCALE (ML) de Toulouse**

**«Parcours d'accès aux savoirs de base» DATIC**

Sur la base d'un déroulé d'une durée de quelques jours à plusieurs mois selon les situations, l'action intègre : une phase de détection ; une phase d'orientation en centre de formation et/ou en ateliers numériques ; un bilan. Elle concerne une centaine de jeunes de 16 à 25 ans.

Du point de vue de son contenu, l'action implique : un repérage des difficultés (phase de détection) lors du premier accueil ; un temps de diagnostic approfondi permettant de disposer d'une évaluation du niveau linguistique du jeune ; une orientation en centre de formation et/ou dans des ateliers internes visant à permettre l'acquisition des savoirs de base ; un ensemble d'actions complémentaires ayant pour objectifs de faciliter la remobilisation du jeune sur son projet.

## **ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE POUR MINEURS (EPM) de Lavour**

### **«Conduite d'un groupe alphabétisation»**

Sur la base d'un déroulé d'une durée allant de quelques jours à plusieurs mois selon les situations, l'action intègre : un test de repérage de l'illettrisme (test commun à tous les établissements pénitentiaires) et faisant l'objet d'une validation par l'Éducation Nationale ; une orientation en groupe de travail (groupe de 2 à 3 mineurs) ; la construction de programmes personnalisés ; la mise en œuvre des enseignements. Les mineurs scolarisés dans le groupe « alphabétisation » bénéficient de 5 créneaux hebdomadaires d'enseignement d'une durée d'1h30 chacun et conduits par des enseignants spécialisés. Ce processus d'enseignement est renforcé par un atelier « alphabétisation » animé en partenariat avec une éducatrice de la PJJ et qui se déroule à la médiathèque de l'établissement. L'éducatrice intervient avec l'enseignant spécialisé en vue de favoriser la connaissance de « l'objet livre » et ses utilisations possibles.

À cette occasion, une sensibilisation au champ culturel est également proposé aux jeunes. Enfin, qu'il s'agisse du temps scolaire (au sens classique du terme) et/ou de l'atelier conduit en médiathèque, l'ensemble du processus éducatif mobilisé autour de la lutte contre l'illettrisme sollicite et mobilise divers supports (écrit, informatique, CD, etc...).

## **CENTRE D'ACTION ÉDUCATIVE ET D'INSERTION (CAEI), PJJ de Toulouse**

### **«Préparation à l'insertion socio professionnelle»**

L'action comprend une phase d'accueil, de diagnostic de la situation, d'évaluation des besoins et possibilités du jeune qui débouche sur une contractualisation; la mise en œuvre d'un dispositif spécifique d'accompagnement construit autour de différents modules visant à l'acquisition des savoirs de base ; une phase d'évaluation (de bilan) et d'appui à l'orientation vers le droit commun.

Trois axes de travail sont privilégiés pour susciter chez le jeune, la curiosité et le plaisir d'apprendre : mobiliser les outils du savoir-être et savoir-faire relevant de la remédiation cognitive (Piaget, Vygotski, Feurstein, etc.); alterner les séquences théoriques avec des ateliers pratiques (transfert de connaissances) et des stages en entreprises (principe d'aller-retour permanents); conduire progressivement les jeunes à l'autodétermination puis à l'autonomie et, enfin, à une maîtrise minimum de leur propre environnement.

## **ECOLE REGIONALE DE LA 2<sup>ème</sup> CHANCE (ER2C) de Toulouse**

### **« Atelier TIC et multimédia »**

L'action retenue recouvre dans les faits deux ateliers : L'atelier TIC d'une part, et, d'autre part, l'atelier FLE destiné au public non francophone. Elle concerne des personnes d'une moyenne d'âge d'environ 22 ans et se déroule sur une durée d'un an au rythme de trois séances hebdomadaires de trois heures chacune par atelier.

Dans ce cadre, chaque élève se voit proposé selon son niveau, son projet et son parcours, des supports individualisés visant à parfaire la maîtrise de tel ou tel aspect de l'outil informatique (maîtrise du traitement de texte, du tableur, du clavier, de la recherche sur internet, des logiciels de retouche graphique, etc...).

Ceci implique la mobilisation de moyens matériels tel que : 2 salles multimédia comprenant respectivement 12 à 13 postes utilisés par les ateliers TIC et Multimédia.

De plus, 3 salles multimédia proposant un total de 45 postes informatiques sont également mises à la disposition des autres ateliers et permettent la réalisation des actions suivantes : Appui à la recherche d'emploi ; Appui au développement de l'autonomie face à l'outil informatique ; Entraînement à la vitesse de frappe ; mathématiques ; FLE ; etc...).

## **FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS (FJT) de Jolimont**

### **« Atelier d'initiation à l'informatique et infographie »**

Du point de vue de son déroulé, l'action retenue implique un accompagnement dans la durée (environ un an par jeune concerné) et se construit au fur et à mesure des besoins des publics. Faisant appel aux outils de l'informatique et du multimédia, elle met à la disposition du public un ensemble de supports : postes informatiques, logiciels spécifiques, appareils photographiques, caméscopes...

Du point de vue de son contenu, et autour d'objectifs d'appui à l'insertion sociale et professionnelle des publics, l'action mobilise des temps d'ateliers collectifs et d'appuis individualisés à l'occasion desquels est proposé un apprentissage progressif des nouvelles technologies de communication.

Dans ses déclinaisons concrètes, l'action permet ainsi aux jeunes de s'engager tout autant dans la création d'un journal de quartier que de disposer d'un ensemble de ressources venant en appui à leur vie quotidienne (ex : gestion du budget, paiement des allocations, réponses aux offres d'emploi ; etc.).

*Kit Midi-Pyrénées téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



## « Pratiques partenariales d'accompagnement de projets et de parcours d'insertion mobilisant des compétences clés »

### Les actions étudiées

Le kit étudie les pratiques partenariales qui allient une structure d'accueil du public (PAIO, Mission locale) et un organisme de formation. Les actions décrivent et analysent les démarches mises en œuvre pour accompagner en commun les projets et les parcours d'insertion de personnes maîtrisant faiblement les savoirs de base.

Dans la présentation des actions, les praticiens de terrain ont revisité et questionné l'histoire de leurs partenariats et problématisé progressivement leurs actions et leurs pratiques. Celles-ci présentent la pratique partenariale qui dynamise chaque action.

La présentation des actions est structurée autour de trois phases caractéristiques des parcours :

- De l'accueil (ou du repérage) à l'action de formation
- De l'action de formation à la mobilisation sur projet
- De la mobilisation sur projet au développement de compétences clés

### Les repères pour la réflexion et l'action

A travers les actions présentées, les membres de l'atelier régional ont eu pour objectif de démontrer que les pratiques partenariales constituent une valeur ajoutée dans l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme, dans l'élaboration de leurs projets et de leurs parcours d'insertion, dans l'acquisition des compétences de base en mobilisant des compétences clés.

Ils ont regardé comment le partenariat génère des effets démultiplicateurs pour un meilleur accompagnement (implication dans la vie citoyenne locale par exemple).

Ils ont notamment défini trois clés d'entrée caractérisant les pratiques partenariales :

- la situation de la personne, celle-ci est prise en compte plus globalement de manière concrète, vécue, centrée sur les besoins, les demandes, les attentes.
- la proximité des réponses, celle-ci facilite la compression de l'espace-temps, des gains de temps, la familiarité du contexte, la familiarité des situations d'apprentissage, la réduction des incertitudes et de l'inconnu.
- et la posture convergente des acteurs, celle-ci permet d'aller vers des valeurs partagées, des principes communs, des rôles distincts, un positionnement visible, une place identifiée de chaque partenaire (symétrie dans l'action).

Ces trois clés d'entrée permettent de mieux comprendre et en fait de mieux piloter la chaîne qui se met en place pour accompagner une personne, sur le long terme en l'aidant à progresser vers la réalisation de son projet personnel et professionnel. Le kit structure donc l'analyse des pratiques partenariales mobilisant ces clés autour de trois phases caractéristiques des parcours :

- De l'accueil (ou du repérage) à l'action de formation
- De l'action de formation à la mobilisation sur projet
- De la mobilisation sur projet au développement de compétences clés

### Les actions mises en œuvre :

#### **ESPACES FORMATION et RESTAURANT SOCIAL PIERRE LANDAIS**

« Atelier informatique », Restaurant social Pierre Landais et Cybercentre Accoord l'île de Nantes.

Cette action a été mise en œuvre par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Nantes suite à une enquête sur les besoins des usagers du lieu d'accueil. Elle s'adresse aux usagers du restaurant social Pierre Landais et aux personnes extérieures qui fréquentent l'accueil de jour, soit environ 45 personnes inscrites à l'atelier par an.

L'atelier commence et évolue avec les personnes qui y participent (un atelier hebdomadaire).

Le partenariat s'étoffe avec l'Accoord Ville de Nantes qui offre un créneau de deux heures le jeudi après-midi dans le cybercentre de la Maison de quartier de l'île de Nantes. Une semaine sur deux la formatrice y accompagne le groupe ; l'autre semaine, elle reste au restaurant pour accueillir et répondre à des demandes et besoins plus individualisés des usagers. Sept à dix personnes vont seules au cybercentre (objectif d'ouvrir vers d'autres lieux pour créer d'autres liens et renforcer l'autonomie).

Le travailleur social du restaurant établit le lien entre les activités proposées et tente de saisir, à partir d'une demande très banale (ex : une photocopie), des besoins vitaux chez la personne et organiser un accompagnement cohérent. Répondre aux demandes immédiates au restaurant, dans l'atelier informatique permet d'amorcer un processus d'accompagnement social.

### **CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EDUCATIVE ET SOCIALE (CEFRES) et CYBERCENTRE DE BOUGUENAIS**

#### **« Cléo » Centre de Lecture et d'écriture Ouvert », Bouguenais**

C'est une action en partenariat partant d'un projet municipal. Les bénéficiaires de l'action sont les habitants de la commune de Bouguenais.

Moyenne d'âge 35-45 ans.

A ce jour, 25 personnes ont bénéficié de cette action. Il y a deux séquences de formation : lundi matin et vendredi matin, d'abord dans la salle du goûter-lecture puis au cybercentre.

Supports : Activités vie quotidienne/centres d'intérêt des participants/Multimédia.

### **ENTRE VOLONTAIRES (ENVOI) et la PERMANENCE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (PAIO) DE SEGRÉ**

#### **« CV Vidéo : milieu rural, chef lieu de canton », Segré**

C'est une action mise en œuvre par la PAIO de Segré et par l'organisme de formation "Envol" pour faciliter l'insertion des jeunes âgés de 16- 25 ans en milieu rural.

Elle s'appuie sur le développement d'outils (CV vidéos, blog, site Internet, etc.).

La réalisation d'un CV vidéo est intégrée à une formation OFT (offre de formation territorialisée) avec la possibilité de le mettre en ligne sur le blog « Jobsegréen.com ». Jobsegréen permet aux jeunes de se familiariser à la recherche d'offres d'emploi à l'aide d'un outil moins complexe que les sites officiels tels que Pôle Emploi, Ouest Job, etc. Dans un second temps, la présence des liens Internet leur permet d'appréhender la diversité des acteurs de l'emploi et d'accéder à leurs sites respectifs.

### **LA CLE D'ACCES AUX CONNAISSANCES DE BASE et LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS**

#### **« Accès au code de la route », Roche-sur-Yon**

C'est une action de formation de base autour du code de la route associant la Mission Locale du Pays Yonnais et l'organisme de formation "La Clé". Le jeune travaille en auto-école sur un rythme à déterminer avec celle-ci (1 à 3 fois par semaine). En alternance, le jeune vient travailler avec la formatrice de la CLE (une fois par semaine) dans un lieu neutre au plus près de son domicile.

La formatrice reprend avec le jeune les connaissances théoriques vues à l'auto-école et travaille les savoirs de base déficitaires (vocabulaire-compréhension-espace-temps-logique-mémorisation).

La formatrice organise avec le jeune sa relation à l'auto-école en prenant en compte ses difficultés de repérage dans l'espace et dans le temps. Elle l'aide à constituer son dossier d'inscription.

Elle fait ensuite le lien avec le moniteur de l'auto-école afin d'assurer une cohérence entre les apprentissages. L'action dure 6 mois ou moins si obtention du code. C'est un dispositif à entrées et sorties permanentes.

*Kit Pays-de-la-Loire téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



« Repérage des situations d'illettrisme et accompagnement des jeunes, par les Missions locales, vers une action de formation ou de remédiation adaptée à leurs besoins »

### Les pratiques étudiées

Les pratiques de « lutte contre l'illettrisme » décrites se situent dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des jeunes en situation d'illettrisme par les Missions locales de Picardie. Leur but est d'amener les jeunes vers une formation adaptée à leurs profils, de leur permettre ainsi de réapprendre les savoirs de base et de développer les compétences clés dont ils ont besoin pour s'insérer plus durablement dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle (à venir), en se basant sur leurs acquis, leurs compétences, révélées ou cachées.

Ces pratiques analysées à chaque étape du parcours d'insertion sont celles de trois missions locales (St Quentin, Haute-Somme, Vallée de l'Oise), de 2 organismes de formation (AFTAM, AFPI) et de l'Union régionale de lutte contre l'illettrisme en Picardie (URLIP).

### Les repères pour la réflexion et l'action

Chacune des étapes de la construction du parcours d'insertion qui mobilise le jeune et le conseiller Mission locale, est décrite et illustrée de façon à clairement identifier les contextes de prise en charge du jeune par la Mission locale, les facteurs clés de réussite de l'action.

**Première étape** : le repérage des compétences de base du jeune et de ses difficultés

Pour cette étape, c'est la formation des acteurs (module de formation à la médiation) et la production collective d'un outil de repérage, dans le cadre d'une formation action, qui a été privilégiée.

**Deuxième étape** : l'évaluation diagnostique des compétences et des savoirs de base du jeune.

Cette étape a été étudiée à travers les pratiques d'évaluation diagnostique de deux missions locales

**Troisième étape** : Mise en place d' « actions passerelles » *en amont* de la formation

Deux solutions ont été explorées :

Le coaching, action passerelle, individuelle, relationnelle, duelle et formative à partir de deux démarches. Les actions culturelles, actions passerelles, relationnelles, en groupe et formatives.

**Quatrième étape** : Accompagnement « *physique* » du jeune « *vers* » l'organisme de formation  
Étude d'une action d'accompagnement

**Cinquième étape** : Faire le lien avec le jeune et l'OF pour une « bonne entrée en formation »

Trois solutions analysées :

L'évaluation personnalisée et la contractualisation d'un parcours adapté, en lien direct avec le réapprentissage des savoirs de base.

Les « entretiens de motivation » complémentaires à l'action de formation

La mise en place d'actions de groupe, « non directement centrées » sur le réapprentissage

Kit Picardie téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



## Accompagner la mise en œuvre de formations de base réussies

Le travail mené au sein du Forum Permanent des Pratiques sur l'axe Évolution Professionnelle a concerné tous types d'entreprises : petites et moyennes entreprises, grandes entreprises, collectivités territoriales pour leurs agents, entreprises d'insertion par l'économie, entreprises adaptées...

Les travaux proposés dans les kits du praticien sur cette thématique abordent aussi les besoins des territoires. Ces kits répondent **aux questions essentielles liées à la conception et la mise en œuvre de formations de base sur mesure pour les salariés et les demandeurs d'emploi prenant en compte les enjeux économiques des entreprises ainsi que leurs contraintes.**

Ils permettent de répondre aux questions centrales suivantes :

Comment aider les entreprises à aborder le problème de l'illettrisme ? Comment motiver les salariés et les demandeurs d'emploi ? Comment construire des offres de formation intraentreprise, inter-entreprises et territoriales qui répondent aux besoins économiques des entreprises, aux besoins d'autonomie, de développement professionnel et de sécurisation des parcours des salariés et des demandeurs d'emploi ainsi que, le cas échéant, au développement social et économique des territoires ? Comment adapter les pratiques de formation, développer les compétences et la culture économique des acteurs : formateurs, conseillers des OPCA, décideurs des politiques de formation ? Comment concevoir une ingénierie pédagogique qui réussisse à un ancrage des parcours et des actions de formation de base dans des situations professionnelles ? Comment mieux mesurer les besoins et évaluer les résultats ?

Des réponses concrètes dans les kits du praticien consacrés à l'évolution professionnelle :

De la demande de formation des salariés à la mise en œuvre de solutions partenariales (Alsace)

Insertion professionnelle des personnes en situation d'illettrisme en zone rurale (Aquitaine)

Construction de formations de base sur mesure pour les salariés (Auvergne)

Construction de parcours de FOAD en formation de base pour les demandeurs d'emploi (Basse Normandie)

Mise en place de formations de base pour les agents des collectivités territoriales (Bretagne)

Mise en situation professionnelle pour faciliter la maîtrise des compétences de base des salariés et des apprentis (Franche Comté)

Accès aux savoirs de base des ouvriers agricoles de premier niveau de qualification (Guadeloupe)

Identification des besoins en formation de base des travailleurs à partir du poste de travail (Guyane)

Mise en œuvre, par étapes réussies, d'un parcours de formation aux savoirs de base en entreprise (Lorraine)

Consolidation des compétences de base d'apprentis dans le cadre de leurs parcours de professionnalisation (Provence Alpes Côte d'Azur)

Les formations aux savoirs de base en entreprise, un vecteur de sécurisation des parcours professionnels (Rhône-Alpes)

**« De la demande de formation des salariés  
à la mise en œuvre de solutions partenariales »**

**Le dispositif étudié : le projet TREMPLIN**

Le projet Tremplin a été conçu pour répondre à trois objectifs généraux : assurer l'employabilité des salariés et sécuriser leur parcours professionnel par l'acquisition des compétences de base, accompagner la compétitivité des entreprises (notamment TPE et PME) par le développement des compétences de bases de leurs salariés, concourir au développement des territoires. Le financement est majoritairement assuré par une mobilisation du DIF (Droit Individuel à la Formation).

Le projet s'adresse à tous les salariés cherchant à développer leurs compétences de base principalement en situation de travail. L'entrée en formation n'est subordonnée ni à des pré-requis ni à des typologies linguistiques prédéterminées. L'accent est mis sur l'objectif de la formation non sur une catégorisation préalable des salariés. La formation est individualisée et caractérisée par une organisation la plus souple possible des parcours (entrées et sorties permanentes) et des situations d'apprentissage. Un plan de formation précise les objectifs, les moyens, la durée, le rythme de manière compréhensible pour le stagiaire et pour l'entreprise. La pédagogie mise en œuvre s'appuie sur les pratiques sociales et professionnelles de chaque apprenant.

Ce projet d'abord expérimenté en Alsace du Nord par l'AGEFOS PME a été transféré à l'ensemble de la région, son comité de pilotage est animé par la Maison de l'emploi avec la participation de la Région Alsace, de la DDTEFP, de la chargée de mission du centre de ressources Illettrisme et de l'Agefos PME. Les opérateurs de formation sont associés. La mise en œuvre passe par la stabilisation d'une offre de formation adaptée et repose sur des réponses de proximité, partenariales et portées par une démarche de communication très active.

C'est uniquement l'action menée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg qui a fait l'objet d'une analyse de l'atelier régional du Forum.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

L'atelier régional a dégagé les points forts de Tremplin et projeter des axes de développement. Leur mise en œuvre est étayée par des outils qui peuvent être utilisés localement mais aussi dans d'autres contextes.

**Le kit présente d'abord** l'analyse de la genèse de l'action, son transfert à l'échelle de la région, avec une réflexion sur le processus de transfert, la prise en compte des freins rencontrés lors de l'expérience d'origine et les adaptations faites, le rôle des démarches partenariales.

**La deuxième partie** est consacrée à la dynamique partenariale dans un territoire et aborde les points suivants :

Mise en réseau, partenariat et volonté politique favorisant le maillage territorial  
Légitimité des acteurs au service d'une construction d'un partenariat fort.  
Intégration des opérateurs de formation au projet  
Appel à compétences et cahier des charges intégrant les facteurs de réussite  
Evaluation des dynamiques partenariales  
Elargissement du partenariat, Intégration des partenaires sociaux

**La troisième partie** traite des pratiques de communication, de sensibilisation, de mobilisation autour des sujets suivants :

La communication autour de l'action

Des supports de communication de qualité professionnelle, attractifs et adaptés

Le circuit de communication : appui sur les Comités d'Entreprise

Comment penser et évaluer son support de communication ?

Qui dit quoi à qui par quel moyen et pour quels effets ?

Évaluer les résultats de la campagne de communication

Évaluer les mises en œuvre, mesurer les impacts.

Pour un plan de communication intégré, des messages adaptés en fonction des cibles

**La quatrième partie** est centrée sur l'ingénierie de la formation, l'analyse des besoins et les adaptations pédagogiques : de l'analyse de la demande à l'offre de services... Vers une démarche « marketing » de la formation de base. L'ancrage des apprentissages dans les situations professionnelles est le fil conducteur des démarches d'ingénierie.

---

**Kit Alsace** téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



## « Construction de formations de base sur mesure pour les salariés »

### Les actions étudiées

Ce kit s'appuie sur trois actions de formation de base pour des salariés portées par des fonds de formation (FAF propreté, Agefos PME et OPCALIA), sur une action de formation de base pour la préparation au permis de conduire concernant des travailleurs handicapés travaillant dans deux ESAT (établissement de services et d'aide par le travail).

Le rôle transversal du Centre de ressources illettrisme Auvergne est présenté dans le kit. Le CRI travaille avec des partenaires du monde économique, dont les OPCA, permettant ainsi une complémentarité dans les approches et les actions mises en place.

### Les repères pour la réflexion et l'action

Ce kit est centré sur la phase amont du processus de formation de base pour les salariés : « de l'analyse de la demande à la construction de la réponse formation ».

Il présente deux niveaux d'analyse illustrant les pratiques en Auvergne :

- Se préparer à intervenir en entreprise dans le cadre de la formation aux savoirs de base.  
Avoir la volonté et les moyens de s'engager dans la démarche
  - Former et outiller les conseillers des OPCA et les organismes de formation- Financer
  - Permettre à l'entreprise à formuler efficacement son besoin de formation.- Rassurer
- Permettre à l'entreprise de formuler efficacement son besoin de formation  
Apporter un premier niveau de réponse  
Aider l'entreprise à définir son besoin avec un questionnaire (outil de diagnostic simple)  
Etablir un cahier des charges

### Les actions mises en œuvre :

#### **FORMATION INSERTION TRAVAIL, Clermont-Ferrand et Le Puy en Velay**

« Mobilité et savoirs de base », ESAT Les Cardamines, Veyre Monton ; ESAT des Amis du Plateau, Mazey Saint Voy.

C'est une formation de base permettant à des travailleurs handicapés de deux ESAT de préparer leur permis de conduire pour avoir une nouvelle mobilité professionnelle.

#### **GRETA DE CLERMONT FERRAND**

« Formation aux écrits professionnels », Clermont Ferrand

Formation aux écrits professionnels auprès de salariés d'entreprises adhérentes au FAF Propreté. Deux groupes ont été accompagnés par le GRETA depuis 2008. Au total, 19 personnes (agents et chefs de service) ont suivi les formations (12 en interentreprises et 7 en intra entreprise), deux jours par semaine, pour une durée de 250 heures.

Le dispositif est structuré en 5 phases : diagnostic (réalisé par un conseiller du FAF Propreté), repérage des salariés (réalisé par l'entreprise), information (réalisée par le FAF, l'entreprise et le GRETA), réalisation par le GRETA et évaluation par le cabinet Recif qui supervise l'action.

## **AGEFOS PME AUVERGNE**

### **« Formation à la maîtrise de savoirs de base et développement des compétences clefs », Clermont Ferrand**

Après une étude réalisée par une campagne mailing et la réalisation de diagnostics auprès d'adhérents pour identifier les attentes des entreprises et des salariés, l'AGEFOS Auvergne a conduit un partenariat avec le CRI Auvergne et des organismes de formation. Depuis 2006, 220 salariés d'entreprises adhérentes ont ainsi pu être formés. En outre, des programmes de professionnalisation des organismes de formation et des conseillers entreprise de l'AGEFOS-PME ont été menés.

Les actions de l'AGEFOS-PME Auvergne sont de : sensibiliser les dirigeants de PME PMI, sélectionner une offre de formation aux savoirs de base et pouvant s'inscrire au plan de formation, accompagner méthodologiquement les entreprises au cours de différentes phases d'évaluation de leurs besoins en formation (du diagnostic des compétences jusqu'au suivi des salariés), mobiliser des financements publics.

## **OPCALIA Auvergne**

### **« Construction de formations de base sur mesure pour les salariés »**

OPCA interprofessionnel, OPCALIA Auvergne s'appuie sur l'outil « 1001 LETTRES ». C'est un dispositif de formation multimédia qui renforce et actualise les compétences de base à travers un parcours individualisé et tutoré, adapté à l'apprentissage des savoirs courants (français, maîtrise des chiffres, communication) et conçu à partir de situation concrètes de travail. La démarche se décompose en 5 étapes : Diagnostic en entreprise, information des IRP et des salariés, formation des médiateurs, formation des salariés et bilan de la formation.

**Kit Auvergne téléchargeable**  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



## « Construction de parcours de FOAD en formation de base pour les demandeurs d'emploi »

### **Les dispositifs étudiés: le réseau régional des ateliers de formation de base (AFB) et le réseau régional des Point d'Accès à la Téléformation (P@T)**

Les travaux du Forum permanent des pratiques en Basse Normandie s'inscrivent dans une dynamique de projet portée par l'Etat et la Région. Ce projet vise à intégrer les Ateliers de Formation de Base dans la démarche régionale de modernisation de l'offre de formation par un accompagnement des équipes au déploiement de dispositifs de formation ouverte & à distance (FOAD) avec l'appui des Point d'Accès à la Téléformation.

L'analyse a donc porté sur les deux dispositifs ainsi que sur leurs complémentarités :

- Le réseau des Ateliers de formation de Base en Basse-Normandie

Les Ateliers de Formation de Base sont des dispositifs de formation ouverts à tous qui permettent d'acquérir les compétences de base nécessaires à la réalisation d'un projet.

Les actions de formation sont financées par la Région au titre de son programme Formation tout au long de la Vie et par l'Etat, sur la ligne Irill.

On compte 14 AFB dans les 3 départements de Basse-Normandie avec 23 antennes délocalisées qui permettent un maillage territorial serré. L'atelier régional a observé leur ouverture (souplesse organisationnelle) via l'analyse des pratiques d'individualisation des équipes.

- Le réseau régional des Point d'Accès à la Téléformation

Un Point d'Accès à la Téléformation est un lieu équipé d'ordinateurs multimédia connectés à Internet haut débit pour permettre à un usager de réaliser un parcours de formation.

Les P@T permettent de répondre à la problématique d'éloignement et de mobilité du public par rapport aux centres de formation.

On compte 44 P@T en Basse-Normandie. Les P@T, labellisés par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), s'appuient sur le réseau des Espaces Publics Numériques (EPN), labellisés par la Région Basse-Normandie.

L'atelier régional a observé les modalités de formation à distance dans les [P@t](#) : leur construction et leur mise en œuvre.

### **Les repères pour la réflexion et l'action**

Le kit a pour objectif de fournir à tout acteur de formation de base, praticien, responsable de structure et décideur, des éléments de réflexion et des repères pratiques nécessaires à l'évolution de systèmes de formation de base vers davantage d'ouverture, d'individualisation et de mise à distance.

A partir des actions observées, le kit du praticien décrit et analyse :

- des éléments clefs du dispositif AFB :  
Vue d'ensemble d'un parcours en AFB / exemples de prescriptions/ exemple de parcours d'apprenant/  
L'accueil de la demande/ La démarche de contractualisation/  
L'organisation et les démarches pédagogiques/ Le suivi et le pilotage des parcours.
- des pistes d'action pour le déploiement de FOAD dans les formations de base :  
Les éléments de contexte porteurs/ Les conditions de réussite pour la mise en route des projets FOAD dans les structures/ Les facteurs clefs favorisant l'autonomie des publics.

- des exemples d'outils pour réaliser l'état des lieux, pour le diagnostic des pratiques d'individualisation, pour construire les parcours de formation ainsi que des descriptions de pratiques d'individualisation dans six AFB.

La conclusion des travaux porte une attention particulière sur les conditions à réunir pour assurer la réussite des actions : Conditions pour sensibiliser les formateurs à la FOAD ; conditions pour individualiser les parcours ; conditions de réussite et points de vigilance concernant les modalités de formation à distance ; conditions pour ouvrir des perspectives FOAD sur les territoires.

### Les actions mises en œuvre :

#### **CPS FORMATION / AFB DE CARENTAN ET ANTENNE DE LA HAYE DU PUIT**

« La FOAD en AFB », P@t la Haye du Puits

#### **ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DU CALVADOS**

« Dispositif de Formation Ouverte à Distance en formation aux savoirs de base »,  
Centre de formation, P@t de la Prairie et de TANDEM à Caen, P@t d'Isigny sur Mer

#### **LA MAISON DES MOTS**

« Dispositif de Formation Ouverte à Distance aux savoirs de base »,  
Centre de formation, P@t d'Argentan, EPN de Vimoutiers

#### **PASSERELLES VERS L'EMPLOI**

« Réapprendre les savoirs de base en formation à distance avec l'informatique »,  
Centre de formation, P@t et EPN de Saint-James, Mortain et Sourdeval

#### **INFREP**

« Construction de parcours FOAD en formation de base »,  
Antenne de la FERTE MACÉ / Association L'Escale

*Kit Basse-Normandie téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



## « Mise en place de formations de base pour les agents de collectivités territoriales »

### Les actions étudiées

La mise en place des actions pour les agents des collectivités territoriales s'appuie sur l'expérience des « Ateliers des Savoirs Fondamentaux (ASF) » qui depuis plusieurs années mettent en œuvre des formations de base pour les salariés.

« Présents dans toute la Bretagne, avec des antennes délocalisées, les Ateliers des Savoirs Fondamentaux permettent à toute personne d'acquérir ou de retrouver ses savoirs de base.

Les 15 Ateliers des Savoirs Fondamentaux de Bretagne (et plus d'une vingtaine d'antennes délocalisées) sont portés par des structures de formation permanente respectant un cahier des charges régional. »

### Les repères pour la réflexion et l'action

Ces repères sont structurés autour des trois questions suivantes :

#### Comment permettre aux collectivités territoriales de s'engager avec efficacité dans les formations de base de leurs agents ?

En sensibilisant les acteurs des collectivités, en les aidant à établir un diagnostic.

En mobilisant les différents acteurs pour que le projet soit porté par tous (élus, encadrements intermédiaires, salariés, ...)

En rattachant l'action de formation à un projet individuel ou collectif pour engager les agents dans un parcours de formation ayant un sens professionnel.

#### Quand et Comment accompagner les collectivités territoriales au changement dans le cadre de la mise en œuvre de formations de base ?

Toute action de formation amène inéluctablement du changement, tant pour la personne (confiance en soi, autonomie, adaptabilité, ...) que pour son environnement professionnel immédiat (collègues de travail, responsable hiérarchique, ...). Il faut donc anticiper pour accompagner ce changement en amont, pendant l'action et en aval.

#### Comment organiser une action de formation aux savoirs de base dans les collectivités territoriales ?

A partir de leurs pratiques respectives, les praticiens de l'atelier ont retenu plusieurs étapes fondamentales (mais non exhaustives) pour préparer une action de formation aux savoirs de base dans les collectivités notamment l'entretien individuel, le positionnement et la contractualisation de la formation.

### Les actions mises en œuvre :

#### **CONTRIBUER À LA PROMOTION SOCIALE (CLPS) – ASF de DINAN**

##### **« Parcours individuels d'agents de la fonction publique territoriale sur l'Atelier des Savoirs Fondamentaux »**

En 2007, le CLPS a accueilli 2053 stagiaires (soit 235 900 heures-stagiaires) pour des actions de lutte contre l'illettrisme et des formations linguistiques. Les ASF sollicités sont ceux de Dinan et Fougères pour 3 agents territoriaux, tous agents d'entretien espaces verts de 3 petites et moyennes collectivités territoriales.

Pour répondre aux demandes de ces collectivités concernant les projets d'évolution professionnelle des agents, l'organisme de formation a élaboré une ingénierie sur-mesure : descriptif avec les agents de leurs tâches de travail ; exercices sur les documents de travail.

Un des parcours a pu être financé par le FIPHFP. Les autres ont été pris en charge par les collectivités.

Un parcours (très court au départ) a été renouvelé puisqu'il a été constaté des effets bénéfiques pour l'agent. Un autre a aussi été prolongé car il correspond au temps nécessaire à l'agent pour progresser.

## **ASF de QUIMPER**

### **« Formation de salariés à la maîtrise des savoirs de base »**

L'ASF de QUIMPER a réalisé des prestations de formation auprès de 30 salariés peu qualifiés du secteur agro-alimentaire afin de les accompagner dans l'évolution de leur entreprise et de leurs missions qui requièrent davantage d'autonomie, d'initiatives, de capacités à travailler en équipe et à communiquer, y compris par écrit. L'engagement dans une formation portant sur la maîtrise des compétences clés renforce l'implication des personnes dans l'entreprise. Les démarches à entreprendre sont enfin accessibles, formuler ses souhaits, choisir un secteur professionnel, poursuivre une formation, et se présenter à un entretien d'embauche.

## **INSTITUT BRETON D'EDUCATION PERMANENTE (IBEP) - ASF de BREST**

### **« Formation aux écrits professionnels des agents de Brest Métropole Océane »**

L'IBEP de Brest gère deux Ateliers des Savoirs Fondamentaux à Brest et à Morlaix.

L'A.S.F. « Espaces Formation » de l'IBEP de Brest, créé en 1990, a formé près de 1200 personnes au cours des 3 dernières années, que ce soit dans le cadre de prestations relevant de la commande publique au bénéfice des demandeurs d'emploi, d'allocataires des minimas sociaux, de salariés en contrats d'insertion, ou à la demande d'entreprises locales et de collectivités territoriales souhaitant maintenir dans l'emploi des salariés ne maîtrisant pas les savoirs de base.

Sur réponse à un appel à proposition du CNFPT 29, l'ASF-IBEP forme des agents de Brest Métropole Océane (ville de Brest + 8 communes, soit 3200 agents) sur la maîtrise des savoirs de base, à raison de 250 heures réparties sur 1 an, 1 journée par semaine.

Plusieurs groupes de 8 agents sont en cours en 2009/2010.

## **EMERAUDE-ID – ASF de SAINT BRIEUC**

### **« Développement des savoirs de base d'agents d'un syndicat mixte de gestion des déchets »**

Emeraude-id, créé en 1984, a accompagné 5 salariés en difficulté (3 agents de tri, 1 chef d'équipe et 1 cariste), d'une entreprise prestataire d'un syndicat mixte de gestion des déchets. L'insertion professionnelle est parfois difficile. L'entreprise a besoin de fidéliser sa main d'œuvre, le métier "agent de tri" souffrant d'un déficit d'image.

Aussi, en support du projet collectif (élément de valorisation des compétences et du métier), il a été décidé de construire l'action de formation des agents suivant un « fil rouge » : l'élaboration par les apprenants d'une fiche métier "agent de tri" (une durée de 30 heures).

*Kit Bretagne téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



**« Contribuer à la sécurisation des parcours en ancrant les apprentissages dans les situations professionnelles »**

### Les actions étudiées

Toutes ces actions prennent appui sur les situations de travail des participants et utilisent des documents professionnels comme supports de formation. Deux actions mobilisent un organisme de formation, un OPCA et des entreprises. Une action mobilise un organisme de formation, le CNFPT et une commune. Une action se déroule dans un CFA du bâtiment.

### Les repères pour la réflexion et l'action

La question de l'ancrage des situations de formation dans les activités professionnelles est la toile de fond des travaux présentés dans le kit en lien avec la problématique de sécurisation des parcours et l'enjeu du développement des compétences clés. Elle est déclinée autour de trois questions :

Comment articuler les demandes et attentes d'un employeur, d'un encadrant et d'un apprenant pour produire une action réussie ?

- Deux préalables : partager la problématique, développer un langage commun
- Connaître les attentes et besoins de l'entreprise, ce qui passe par une enquête auprès des employeurs, une communication axée sur les préoccupations des dirigeants, une mobilisation de l'encadrement, des outils de repérage, un rôle important des services ressources humaines et de l'encadrement direct
- Evaluer les besoins des personnes à travers 4 approches :
  - Une approche en contexte : l'analyse des situations professionnelles
  - Une approche relationnelle : l'entretien d'accueil
  - Une approche sommative : les référentiels linguistiques et les positionnements
  - Une approche pragmatique : un dosage de ces trois approches....

Comment traduire un problème posé en situation de travail en un acte de formation ?

- La situation de travail comme objet d'apprentissage  
L'atteinte des objectifs de formation passe par trois éléments préalables à définir : la définition des moyens à mettre en œuvre, la formulation de compétences à acquérir, la présentation des effets attendus à l'issue de la formation
- La situation de travail comme support d'apprentissage  
Cette approche pédagogique concerne toutes les actions, de plus elle peut trouver sa place dans des contextes de formation dans lesquels les objectifs de progressions ne sont pas uniquement professionnels.

Comment évaluer et rendre compte des effets de la formation ?

- L'évaluation en contexte en aval de la formation et l'outillage des encadrants
- L'accès à la validation des acquis en incitant à la certification professionnelle ou à l'accès à certains diplômes linguistiques
- La communication autour des actions et de leurs effets

L'ancrage dans les situations de travail comme facteur favorisant l'apprentissage des compétences clés doit répondre à un vrai besoin, un projet partagé et ne pas devenir une mode de la formation.

Il n'est pas en lui-même une garantie de réussite de l'apprentissage même si sa capacité à donner du sens à la formation est indéniable. Cet ancrage engage les formateurs en dehors des sentiers battus dans le champ commercial et dans ceux de l'ingénierie de la formation et de la gestion des ressources humaines.

## Les actions mises en œuvre :

### **CFA VAUBAN DU BATIMENT de Franche Comté**

#### **Construction de supports de travail écrits s'appuyant sur des situations professionnelles.**

L'action conduite par le CFA Bâtiment est une action de soutien pour les apprentis en difficulté avec les savoirs de base (français et mathématique). Il s'agit d'accueillir ces jeunes dans un cours de soutien qui vient se substituer au cours de français et qui propose des conditions d'apprentissage différenciées : objectifs d'apprentissage décentrés de l'objectif CAP, groupe restreint, supports de travail différenciés.

Le repérage et l'orientation des jeunes concernés sont effectués par les formateurs, au fil de l'année scolaire mais également lors d'un module d'accueil dans lequel vont tous les apprentis. Le repérage peut également être effectué lors de la JAPD, Journée d'Appel Pour la Défense. Les jeunes sont accueillis jusqu'à 80 heures tout au long de leurs 2 années de formation dans un espace de travail dédié. Une formatrice leur propose des situations d'apprentissage issues de situations concrètes de la vie quotidienne et professionnelle. L'ancrage dans les situations de travail est favorisé par l'utilisation de documents professionnels.

### **CFPPA Vesoul – OPCALIA - ATOUTS COMPETENCES**

Cette action a été menée en collaboration par OPCALIA et le et l'APP du CFPPA de Vesoul.

Deux entreprises se sont portées volontaires, une de fonctionnement assez traditionnel, très isolée en milieu rural, l'autre plus novatrice dans son management.

Interventions au sein de l'entreprise, le but étant d'acquérir ou de consolider les savoirs de base chez certains salariés indiqués par l'entreprise comme causant des dysfonctionnements dans leur travail ou volontaires car connaissant des difficultés ou étant conscients de leurs lacunes dans certains domaines. Avec cette action, les stagiaires ont bénéficié de 50 heures d'enseignement à raison de deux heures par semaine. Elle a concerné 7 ouvriers sur un site et 6 sur un autre. Le résultat a été très encourageant, satisfaction des chefs d'entreprise mais aussi du personnel encadrant et des salariés, meilleures relations dans le travail, meilleure implication due à une compréhension des tâches et des rôles.

### **FRATE FORMATION CONSEIL – Mairie de Montbéliard - CNFPT**

#### **Ré-acquisition des savoirs de base**

Le CNFPT a lancé un appel d'offre en 2007 pour la ré-acquisition de savoirs de base pour des salariés de la ville de Montbéliard. Le projet pédagogique Frate Formation a été retenu car il répondait aux attentes identifiées: travailler les savoirs de base à partir de supports professionnels. En amont, préparation pour présenter l'action à l'ensemble des encadrants, recueillir les supports papiers utilisés par les salariés, travailler sur les fiches de poste afin de fixer des objectifs cohérents, réalistes et réalisables.

Positionnement des stagiaires en début d'action: évaluation du niveau et dédramatisation de la situation, discussion sur les représentations de la formation.

Négociation des contenus avec les stagiaires tout au long de la formation, les stagiaires sont acteurs de leur apprentissage. Activités transversales à partir de supports professionnels procurés par les encadrants des participants. Comité de pilotage tous les 2 mois.

### **IFPA – AGEFOS-PME Franche Comté - PACK FORMATION**

L'action se déroule dans les locaux de la Régie des quartiers, à la demande de la Régie pour des raisons de proximité avec l'encadrant chargé du suivi social des salariés. Elle est organisée par petits groupes d'environ 4 personnes (possibilité formation individuelle et de formation en petits groupes sur proposition de l'organisme de formation après évaluation individuelle des personnes), hors temps de travail. Elle a lieu dans le cadre de l'obligation pour les salariés en contrat aidé de se former, les personnes ont été en général préparées et sont volontaires pour suivre la formation.

Evaluation initiale réalisée en individuel (base cadre européen de référence), constitution de groupes de niveau.

Rythme : 1 séance de 3h hebdomadaire, 1 évaluation individuelle finale et avec la Régie de quartiers. Lien constant durant la formation avec l'encadrant social (assiduité, suivi social, suivi de la formation), travail à partir des besoins exprimés par les personnes et en lien avec les tâches sur poste de travail. Individualisation pédagogique.

**Kit Franche-Comté téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)**



**« Accès aux savoirs de base des ouvriers agricoles  
de premier niveau de qualification (Dean Guadeloupe) »**

**Le dispositif étudié : « Dean Guadeloupe »**

Périodiquement, dans l'arc antillais, des phénomènes naturels (houle, tempête, cyclone, ouragan...) ravagent l'économie et les cultures. Il faut du temps pour reconstruire et replanter. Le chômage technique des ouvriers agricoles de ce secteur, avec de longues périodes d'inactivité « forcée » est souvent inévitable. C'est ce qui s'est passé en 2007 après le passage du cyclone DEAN. En octobre 2007, Le FAFSEA a mis en place un dispositif pour permettre aux ouvriers de diversifier et de renforcer leurs compétences et leur qualification pendant cette période d'inactivité. Les ateliers de savoirs de base se sont appuyés largement sur la pratique avec 4 MODULES qui regroupent 17 thèmes d'enseignement, à savoir :

- Développement personnel (443 h) : Expression /Communication. Raisonnement mathématique. Culture générale de l'environnement.
- Hygiène et Sécurité (77 h) : Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Prévention incendie. Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et à l'Ergonomie (PRAPE).Hygiène / HACCP.
- Techniques Agricoles (280 h) : Mise en valeur d'une parcelle de la friche à la récolte. Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité (CACES). Electricité générale. Mécanique.
- Développement Durable (215 h) : Lutte intégrée. Traitement phytosanitaire en sécurité pour l'applicateur et l'environnement. Complément « DD ».

Une phase d'accueil, repérage et positionnement a précédé l'entrée dans les modules. L'évaluation a été faite à travers les témoignages individuels des ouvriers notamment lors de la réunion de bilan de l'opération. La préparation des discours de présentation des ouvriers a fait l'objet d'un travail individuel sur la communication et l'expression orale, la confiance en soi et le développement personnel. L'institut IPSOS a, pour sa part, effectué une étude analytique et circonstanciée de toute l'opération. L'organisation du dispositif a été assurée par un coordonnateur général, un coordonnateur pédagogique, un coordonnateur filière et une coordonnatrice administrative.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

Les repères pour la réflexion et l'action sont organisée, pour chacun des témoignages présentés ci-après, autour du questionnement suivant :

En quoi la pratique DEAN GUADELOUPE a-t-elle fait évoluer :

- L'offre de services de chaque structure ?
- L'organisation de chaque structure (redéfinition des rôles ou des fiches de poste par exemple) ?
- La professionnalisation des praticiens / coordonnateurs / référents ?
- Les outils et méthodes utilisés ?
- La perception de la demande des entreprises et le traitement de ces demandes ?
- Le rapport entre le centre de formation / l'entreprise / les bénéficiaires ?
- Les partenariats institutionnels et financiers ?
- La définition et le contenu des formations de base ?
- Les représentations de l'illettrisme et de la formation de base par les entreprises et les publics ?
- Les moyens et supports pédagogiques utilisés ?
- Les méthodes pédagogiques ?

## Résumé des témoignages ayant servi de base pour le travail d'analyse

### **FORE - « Accueil - repérage - positionnement : des fondations solides pour construire un parcours efficient »**

Thèmes : L'importance de la phase préalable de l'accueil, du repérage et du positionnement du public, la pertinence des outils de repérage et leurs corollaires pour l'évaluation

Contenu et points clés : dans toute action de formation, en particulier lorsqu'il s'agit de formation aux savoirs de base avec un public en situation d'illettrisme ou ayant une maîtrise insuffisante de la langue, cette partie est essentielle à la réussite du processus.

### **GRETA de la Basse Terre - « Savoirs de base : de quoi parle-t-on ? »**

Thème : Quelle définition et quel contenu a-t-on donnés aux « savoirs de base » dans la pratique DEAN ?

Contenu et points clés : Etait-ce suffisant de prodiguer aux ouvriers des cours de français et de mathématiques pour prétendre répondre aux besoins de maîtrise des savoirs de base de ce public en situation d'illettrisme ? Est-ce que quelques heures ont suffi ? Le développement personnel a-t-il fait partie des outils qui donnent le goût d'apprendre ?

### **EPLEFPA (Lycée Agricole de Baie Mahault)**

#### **« Avec la confiance, tout s'invente et tout est encore à réinventer... »**

Thèmes : Les outils, méthodes et moyens pédagogiques, les rapports entre le centre de formation, les bénéficiaires et l'entreprise.

Contenu et points clés : Quels outils, méthodes, moyens pédagogiques utiliser et comment établir une relation de confiance mutuelle entre le centre de formation, les bénéficiaires et l'entreprise : confiance du centre de formation en l'efficacité de ses outils et méthodes, et en la capacité de ses intervenants à gérer et accompagner les salariés ; confiance de l'entreprise dans les capacités du centre à apporter une réponse adaptée non seulement aux salariés mais, et peut être surtout, à l'organisation du travail ; confiance enfin du salarié envers l'entreprise qui se départit un temps de sa ressource humaine mais doit assurer sa réintégration (« *n'est-ce pas une manœuvre pour se débarrasser de nous ?* »).

### **Association IDAL**

#### **« La lutte contre l'illettrisme : une première expérience devenue une passion »**

Thème : Peut-on s'improviser formateur de publics en situation d'illettrisme ? Quelles ont été les conditions de réussite de cette première expérience dans ce domaine ?

Contenu et points clés : S'adapter, adapter les outils, être capable d'impliquer au maximum les ouvriers pour qu'ils n'aient plus seulement le sentiment d'être observateurs mais véritablement acteurs / permettre une ouverture d'esprit à travers l'étude des affiches, la découverte de certains lieux très lointains... puis recentrer le travail sur la Guadeloupe afin d'être au plus près de l'environnement dans lequel évolue le citoyen / établir un mouvement de va-et-vient entre ici et ailleurs / l'importance également du travail de restitution, permettant de rendre compte de ce qui a été compris et retenu / un travail adapté en fonction des capacités et compétences de chacun.

### **APAVE**

#### **« 50 ans, ouvrier agricole, en situation d'illettrisme et « diplômé »**

Thèmes : La passation du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) catégorie 8 par un public en situation d'illettrisme

Contenu et points clés : Comment tirer partie d'une formation à la passation du CACES pour valoriser le salarié, sécuriser son parcours professionnel en le rendant plus polyvalent au sein de l'exploitation qui l'emploie ou en lui ouvrant d'autres portes, et pour cela comment adapter le mode de passation à des personnes en situation d'illettrisme.

**Kit Guadeloupe téléchargeable**  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



**« Identification des besoins en formation de base des travailleurs en fonction de leur poste de travail »**

**Le dispositif étudié : « Travailler & Apprendre », PREFOB Guyane**

Le dispositif «Travailler & Apprendre» met en place des formations exclusivement destinées aux travailleurs en poste ou en recherche d'emploi, dans le cadre du Programme Régional d'Education et de Formation de Base de Guyane (PREFOB).

Lors de sa mise en place, fin 2007, travailler les savoirs de base directement en lien avec un poste de travail était une exigence nouvelle pour les organismes de formation et les équipes de formateurs qui ont dû ajuster leurs pratiques aux besoins spécifiques des travailleurs salariés ou demandeurs d'emploi et aux demandes des entreprises.

Le dispositif propose des activités visant au développement de :

- l'apprentissage ou du ré-entraînement des savoirs de base,
- l'apprentissage ou du perfectionnement du français professionnel,
- l'entraînement des compétences de base en milieu de travail,
- la connaissance de la problématique de la formation de base en milieu de travail.

Actuellement le dispositif « Travailler & Apprendre » comprend quatre Unités de formation de base en milieu de travail (UFB) et trois pôles locaux d'animation.

Les pôles d'animation accueillent et informent le grand public sur les possibilités de formation en français et savoirs de base lors de permanences quotidiennes.

Les UFB sont des ateliers de formation qui fonctionnent principalement sur le système des entrées et sorties permanentes. Toutefois les UFB peuvent également proposer des formations de groupe, en centre ou sur site et parfois de la formation à distance.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

Le kit réalisé a pour objectif d'explorer et de structurer la phase d'évaluation et de diagnostic qui précède l'entrée en formation.

Le kit propose d'abord des exemples significatifs des pratiques mises en œuvre dans cette phase puis présente un "**cadre commun de référence**" pour la mise en œuvre de bonnes démarches *d'évaluation diagnostique* et la formalisation des pratiques.

Celui-ci est structuré autour de trois points clés :

- Les principes d'intervention :  
Les fondements de la démarche / Les différentes dimensions du processus (L'entretien d'accueil- Le positionnement- L'analyse du contexte de travail). L'évaluation diagnostique est présentée comme un processus continu et permanent qui, même si le temps d'intervention essentiel doit se situer en amont du parcours, peut se poursuivre durant la première phase du parcours de formation./ De l'analyse des besoins à l'élaboration didactique, l'évaluation diagnostique n'ayant de sens que si elle permet de construire des parcours de formation le plus en adéquation possible avec les besoins des personnes.

- L'importance d'une définition contextualisée de la démarche d'évaluation diagnostique. La démarche d'évaluation et de diagnostic des besoins en formation de base des travailleurs développée dans le cadre du dispositif « Travailler & Apprendre » est fondée sur l'idée qu'il n'existe pas de parcours de formation préfabriqués et qu'il est donc nécessaire d'analyser les compétences, la demande et les besoins des candidats à l'entrée en formation.
- Les compétences à mobiliser par les formateurs : mise en évidence des connaissances et des compétences jugées incontournables.

Outre la rédaction de ce "cadre commun de référence" le groupe de travail a identifié quatre thématiques qu'il lui semble nécessaire d'approfondir afin de pouvoir produire, à terme, des méthodologies et/ou des outils mobilisables dans le cadre de cette phase d'évaluation et de diagnostic :

1- Réussir à évaluer les besoins de formation des personnes en formation de base dans tous les domaines et non pas uniquement sur la seule dimension linguistique (expression et compréhension orale, lecture et écriture) qui est pointée le plus souvent.

2-Réussir à faire évoluer des demandes souvent incomplètes ou stéréotypées, tant de la part de la personne demandeuse de formation que de la part de l'entreprise, vers l'expression d'attentes explicites.

3-Réussir à identifier, faire émerger, valoriser les compétences expérientielles des personnes, puis les prendre en compte pour bâtir leur parcours de formation.

4-Réussir à mobiliser une méthodologie, des outils adaptés pour réaliser l'analyse des besoins de formation sur les postes de travail.

### Les 6 équipes du dispositif « Travailler & Apprendre » ayant participé au KIT

**Boutique de gestion en GUYANNE / BG** Unité de formation de base en milieu de travail /UFB mobile de l'Île de Cayenne

**Association de formation professionnelle des adultes / AFPA Guyane** Unité de formation de base en milieu de travail / UFB de Kourou

**Equinoxe Formation** Unité de formation de base en milieu de travail / UFB de l'Ouest guyanais

**Cercle de formation et d'action en économie sociale / CFAES « Georges RAPON »** Pôle local d'animation de l'Île de Cayenne / Service de communication et d'information

**Association consulaire interprofessionnelle de formation / ACIF** Unité de formation de base en milieu de travail / UFB de l'Île de Cayenne

**OKA Formation** Centre interculturel d'éducation de base / CICEB Ti Koze de Kourou

*Kit Guyane* téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)



« **Mise en œuvre, par étapes réussies, d'un parcours de formation aux savoirs de base en entreprise** »

### Les actions étudiées

Ces actions s'inscrivent dans le contexte lorrain : une période de très forts licenciements et/ou chômage partiel, des actions de formation aux savoirs de base en entreprise souvent isolées et qui concernent très peu de salariés.

Elles reflètent la pluralité de situations que l'on peut rencontrer en matière de formation de base et de lutte contre l'illettrisme : l'une se trouve en milieu rural et concerne 2 salariés, deux actions sont au contraire portées par de grandes entreprises concevant des dispositifs de professionnalisation visant le développement des compétences des salariés pour répondre à leurs enjeux stratégiques, une autre s'adresse à des salariés rencontrant des déficiences intellectuelles, la dernière s'adresse à des salariés en contrats aidés employés dans une entreprise d'insertion.

### Les repères pour la réflexion et l'action

Dans la première partie, le kit identifie et décrit les conditions de réussite d'un parcours de formation aux savoirs de base en entreprise (points de vigilance, facteurs clés de succès et leviers transversaux transférables...)

Étape 1 : De la demande du client à la commande ou de l'enjeu de l'entreprise à la proposition de l'organisme de formation

Étape 2 : Positionner les salariés

Étape 3 : Organiser la formation

Étape 4 : Dispenser et suivre la formation

Étape 5 : Evaluer

Dans la deuxième partie on accède aux descriptifs d'actions qui illustrent les conditions présentées précédemment, précisent le contexte, les spécificités propres à chaque situation, les limites, les axes d'amélioration. En annexe, on trouve quelques-uns des supports et outils utilisés.

### Les actions mises en œuvre :

#### **INFA**

#### **Action 1 : « Apprentissage aux savoirs de base », HELICE SAULNOISE (Entreprise d'insertion), DIEUZE**

Hélice Saulnoise, entreprise d'insertion, a encouragé 8 salariés travaillant sur des chantiers d'entretien à s'inscrire. Cette action s'est déroulée dans le cadre d'un programme d'actions destiné aux salariés des entreprises d'insertion, initié et financé par AGEFOS PME. L'objectif fixé portait essentiellement sur les écrits professionnels nécessaires à la réalisation des projets de chaque salarié, de manière à augmenter leurs chances d'évolution.

L'action a commencé par une période test de 30 h (activités individualisées en lecture/écriture et activités réalisées collectivement pour l'oral). 1 demi-journée/semaine.

Elle s'est poursuivie par une phase d'engagement dans le parcours, avec une journée de formation individualisée par semaine en privilégiant les supports d'écrits professionnels correspondant au métier visé par la personne.

#### **Action 2 : « Formation aux savoirs de base pour les ripeurs », COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MOSELLAN (CCCM), Morhange**

La formation est née d'un besoin repéré par une salariée administrative, bénévole dans une association de lutte contre l'illettrisme, envers deux de ses collègues ripeurs (agents de collecte des déchets). La formation a donc concerné deux salariés.

D'une durée de 130 heures à raison de 3 heures par semaine, la formation a visé des objectifs tant personnels (être plus autonomes dans les écrits du quotidien) que professionnels (accéder au permis véhicules légers et poids lourds).

Les exercices s'appuyaient prioritairement sur des écrits professionnels (demandes de congés, feuilles de salaire...), sur des documents de la vie quotidienne et/ou en lien avec leurs centres d'intérêt. La formation s'est déroulée en dehors du temps de travail. Les heures de formation ont été financées sur les heures de D.I.F. (Droit Individuel à la Formation) de chaque salarié.

## **AEFTI**

### **Action 1 : « Maîtrise des savoirs fondamentaux », Nestlé Waters Supply Est Vosges (NWSE) – Ligne de contrôle de production « Tri Japon », Site de Vittel**

Cette action expérimentale s'est déroulée dans le cadre du programme de « Maîtrise des savoirs fondamentaux » développé par AGEFAFORIA (OPCA des industries agro-alimentaires). Pour le site Vittel de Nestlé, cette formation étant une des conditions de mise en œuvre de la nouvelle ligne de contrôle de production, la réussite était essentielle, non seulement pour les salariés mais aussi pour l'entreprise. Les objectifs visaient : la maîtrise des savoirs de base essentiels aux situations de travail de la nouvelle ligne de production, le développement de l'autonomie dans la vie professionnelle et personnelle, l'initiation à l'utilisation d'un outil informatique interne.

La formation s'est déroulée de février à juin 2009, à raison de 202 heures par salarié (10 opérateurs), en journée complète (le matin consacré à la remise à niveau des savoirs de base, l'après-midi, à l'initiation à l'outil informatique).

Toutes les séances se sont déroulées dans les locaux de l'entreprise qui disposait du matériel adapté.

### **Action 2 : « Ecrits professionnels de la propreté », AEIM APPS (Entreprise adaptée), Vandœuvre-lès-Nancy**

Cette action s'inscrit dans le cadre du dispositif « Ecrits professionnels de la propreté » initié et développé par le FAF Propreté, visant une meilleure maîtrise des savoirs de base liés à ce secteur d'activité.

L'objectif de l'entreprise, qui suit attentivement le projet et l'évolution professionnels de chaque salarié, est de consolider les savoirs de base des agents pour développer leur autonomie sur leur poste de travail, et notamment en lecture - écriture pour comprendre et utiliser les écrits du chantier et de l'entreprise.

La formation qui a regroupé 9 agents de service et 1 opératrice de blanchisserie s'est déroulée 3 heures, 2 fois par semaine, pendant le temps de travail, à hauteur de 250 heures par salarié.

## **AFIL**

### **Action : Dispositif Pro' Formance, « Communication professionnelle », VEOLIA, agences de Bitche, Longwy et Yutz**

Tenant compte de l'évolution de ses marchés, VEOLIA a conçu un dispositif d'envergure pour accompagner la professionnalisation des ripeurs (agents de collecte des déchets) dans l'évolution de l'exercice de leur métier. C'est dans ce cadre que s'est inscrite cette formation destinée à une vingtaine de salariés de 3 sites de production (volume horaire entre 83 et 210 heures par salarié).

L'objectif visait avant tout l'amélioration des savoirs de base des ripeurs pour les préparer aux nouvelles attentes de l'entreprise. Pour ce faire, l'organisme de formation en charge de l'action a dû adapter les outils utilisés par les salariés pour s'en servir comme supports pédagogiques.

Dispensée dans les locaux de l'entreprise, la formation a permis d'impliquer les personnels d'encadrement pendant toute l'action, ce qui a largement favorisé la réussite de l'action.

*Kit Lorraine téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*



**« Les formations aux savoirs de base en entreprise,  
un vecteur de sécurisation des parcours professionnels »**

**Les dispositifs étudiés**

Ces dispositifs de formation ont pour but de développer les compétences clés en lien avec les compétences techniques. Ils sont ancrés sur les situations professionnelles. L'adhésion à un projet, l'appétence et le développement de la capacité à apprendre sont au cœur des démarches.

Les dispositifs répondent aux attentes et aux contraintes des entreprises. Ils mettent en place des organisations pédagogiques souples modulaires ou individualisées, au sein de groupe intra-entreprise ou inter-entreprises. L'enjeu de sécurisation des parcours est très présent.

Certains dispositifs se développent à l'échelle d'un territoire.

Dans l'ensemble ce sont des projets partenariaux complexes.

**Les repères pour la réflexion et l'action**

Le kit développé par l'atelier régional Rhône Alpes est destiné aux employeurs. Le but est de les outiller, notamment en matière de mobilisation des salariés et d'organisation de formation « savoirs de base et accès aux compétences clés ». Il peut également être utilisé par les acteurs « relais » de la formation professionnelle, qui peuvent se saisir du kit pour le mobiliser auprès des employeurs (OPCA, partenaires sociaux, organismes de formation, maisons de l'emploi, directions du travail, Centres de Ressources Illettrisme).

Ce kit comprend deux livrets : une présentation des dispositifs pré-cités et des outils pour l'action.

Les outils pour l'action sont organisés en deux parties :

- **Partie 1 : « Pourquoi agir ? »** (Se mobiliser)

Faire émerger l'expression des besoins (outil d'autodiagnostic), identifier les réponses possibles et convaincre de la faisabilité du projet (grille des choix et nuage argumentaire)

- **Partie 2 : « Comment agir ? »** (ingénierie de projet)

Cette partie part du principe qu'il n'y a pas d'achat de formation « catalogue » en matière de formation aux compétences clés et qu'il est toujours nécessaire de penser une ingénierie de projet ad hoc en lien avec le contexte et les besoins de l'entreprise et de ses salariés. De plus cette ingénierie est nécessairement partenariale

On trouve donc dans le kit une présentation de la démarche et des outils pour la conduire : calendrier indicatif, guide de préfiguration de projet, cahier des charges types, grille des choix de formation, qui fait quoi ?, indicateurs d'évaluation du projet.

**Les actions mises en œuvre :**

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS D'INSERTION (ADAI 69)**

**« Dispositif de formation de base à visée professionnelle pour les salariés des Associations Intermédiaires du Rhône »**

Ce dispositif est destiné aux salariés des Associations Intermédiaires du Rhône, engagés avec leur structure employeuse dans un projet professionnel défini, et pour lesquels sont identifiés des freins à l'emploi durable relevant des savoirs de base. L'objectif est de mobiliser simultanément les compétences professionnelles (lors des missions de travail et les formations professionnalisantes) et les « compétences clés » (écrire, compter, lire, s'orienter, s'organiser, s'exprimer...)

La méthode pédagogique de référence de ce dispositif repose sur trois principes fondamentaux : l'alternance emploi/formation ; l'articulation équilibrée de phases collectives et individuelles ; un travail partenarial entre les associations intermédiaires et l'organisme de formation retenu pour assurer le suivi et l'évaluation des salariés tout au long du parcours de formation. La durée minimum est fixée d'entrée à 105 heures, à raison de 7 heures hebdomadaires. Ce dispositif repose sur un partenariat étroit entre les Associations Intermédiaires, l'OPCA commun aux associations, l'organisme de formation. Il est coordonné par un chargé de projet.

### **ASSOCIATION DE VALORISATION DES COMPÉTENCES (AVC 74)**

#### **« Dispositif d'Élévation des compétences - DEC », Haute-Savoie**

Ce dispositif concerne des salariés « classiques », des salariés en insertion et des demandeurs d'emploi de la Vallée de l'Arve (entreprises de décolletage en pleine mutation). C'est un dispositif complexe conçu pour répondre aux contraintes et aux attentes des PME et PMI et à l'hétérogénéité des publics concernés (salariés et demandeurs d'emplois). Il conjugue l'acquisition des compétences clés et des compétences techniques basée sur des situations de travail et la mixité des groupes associant des personnes dans l'emploi ou vers l'emploi dans un même secteur d'activité. Cette organisation contribue à la structuration et à la sécurisation des parcours professionnels.

Un document "Tâches Professionnelles" pour les savoirs de base et par module technique (Affûtage, Préparation à la programmation sur CN, Lecture de plan / Contrôle) a été élaboré. Il aide à définir des objectifs opérationnels mobilisant des savoirs de base en fonction de la spécificité des emplois.

C'est un dispositif de formation individualisée à entrées et sorties permanentes avec des groupes mixtes (alpha / FLE / illettrisme/mise et remise à niveau). 1 à 2 séances de 3 heures par semaine.

Le pilotage est partenarial entre l'AVC (maître d'ouvrage) et 2 organismes de formation, dans le cadre de réunions de régulation trimestrielles et ponctuelles si besoin.

### **GRETA AMPERE (69) « Casino restauration : les ateliers savoirs de base », Région Rhône-Alpes et Auvergne**

C'est un dispositif de communication et de formation au bénéfice des employés des sites CASINO Restauration des directions Centre-Est et Centre-Ouest réalisé en partenariat avec les académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon. Il concerne les salariés en difficulté avec les savoirs de base, éloignés de la démarche de « formation tout au long de la vie ».

Cette expérimentation s'est accompagnée de modalité d'information et de mobilisation des directeurs des sites CASINO et des salariés sur les sites CASINO.

Après un entretien de positionnement, il est proposé aux salariés soit une action de groupe en intra, soit l'intégration dans un groupe inter entreprise, soit une formation individuelle dans des ateliers préexistants. Les supports pédagogiques sont ceux qui sont utilisés en formation individualisée. L'outil informatique est à la fois un outil de formation et un objectif en tant que tel.

Ce sont des actions de courte durée dans les domaines des savoirs de base suivants : communication et compréhension écrite et orale, calculs de base, lecture et compréhension de tableaux et de graphiques, bases d'utilisation de l'informatique.

### **GRETA CENTRE ISÈRE (38) « Savoirs Plus », Isère**

Public : Salariés en insertion, salariés classiques

Savoirs Plus est une formation de groupe interentreprises, interbranches, toutes qualifications, tous publics (groupe hétérogène de 10 à 12 participants, maximum). La formation a lieu pendant le temps de travail : une journée de sept heures par semaine. Durée des sessions : de 80 à 120 heures.

Les parcours de formation sont construits à partir d'un l'entretien individuel avec proposition de mise en situation de lecture-écriture et observation du poste de travail lorsque cela est pertinent.

La formation alterne les travaux individuels, collectifs et en groupe. Les supports sont contextualisés ou non, en fonction des besoins et des demandes. Des mises en situation sont parfois organisées, des documents authentiques (notamment professionnels) sont utilisés comme support de formation.

Le partenariat du projet mobilise la Maison de l'Emploi du Pays de Voiron et du Sud Grésivaudan et (MDE), l'organisme de formation (Greta) et le financeur (AGEFOS PME).

## ASSOCIATION TREMPLIN (01)

### « Savoirs de Base inter-SIAE sur le Bassin de Bourg-en-Bresse », Ain

Public : Salariés en insertion

C'est un dispositif territorial permettant à toutes les Structures d'Insertion par l'Activité Economique(SIAE) du bassin de BOURG (quelque soit leur taille) de proposer à leur salariés (quelque soit leur nombre) des formations en matière de «savoirs de base». Ce dispositif contribue à sécuriser les parcours des salariés en leur donnant la possibilité d'inscrire leur démarche dans la continuité, y compris dans les différentes étapes de leur parcours (ex : lors d'une fin de contrat en ACI et d'une entrée en ETTI). Les salariés susceptibles d'être intéressés par la formation sont été identifiés suite à des échanges entre encadrants techniques (chefs d'atelier) et chargés d'insertion, préalablement sensibilisés par le Centre de ressources. Un entretien de positionnement est ensuite réalisé avec le salarié intéressé.

Au niveau pédagogique, le choix premier est de favoriser le sens que les salariés peuvent trouver à leur inscription dans une démarche de formation et de développer leur capacité à apprendre.

La formation prend appui sur le vecteur travail comme élément mobilisateur.

Quatre modules de 30 heures (sur temps de travail) ont été préétablis, autour des thématiques suivantes : Démarches administratives, Image de soi, Chiffre et quantité, Mobilité.

Ce sont des modules de groupes de 8 à 10 personnes avec un module individuel pour les personnes ne pouvant pas entrer dans une démarche de groupe.

La mise en place de ce dispositif a conduit les structures de l'insertion par l'activité économique du bassin de Bourg à formaliser leur partenariat territorial sur la formation et à aller vers une extension à un dispositif qualifiant.

*Kit Rhône-Alpes téléchargeable  
sur le site [www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)*





Retrouvez sur

[www.fpp.anlci.fr](http://www.fpp.anlci.fr)

et

[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

toutes les ressources et outils disponibles pour tous, du Forum Permanent des Pratiques de l'Agence Nationale de Lutte Contre L'Illettrisme

